

Objectif

avril 2018 • 4,50 €

> méditerranée

N°180



Martine Vassal,
présidente du Département
des Bouches-du-Rhône

**« Le Département est un
et indivisible, et doit accueillir
la Métropole »**

**Réseau
ferroviaire
régional**

**Un plan d'action
bienvenu**



**Insertion
professionnelle
des jeunes**

**Un défi majeur
à relever**



**Aménagement
du territoire**

**« Action cœur
de ville »**



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



QUI ?

ACCOMPAGNE
LES BÉNÉFICIAIRES
DU **RSA**



**DEPUIS 3 ANS,
MARTINE VASSAL
ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ONT PERMIS À**

**7 000
PROVENÇAUX**
DE RETROUVER LE CHEMIN DE L'EMPLOI

departement13.fr/3ansdactions

▲
ALLER AU
SOMMAIRE





9

7

5 **édito**

Un an après

Sur le vif

7 **Jean-Marc Roubaud, président LR du Grand Avignon**
« J'avance avec les bonnes volontés du territoire »

9 **Cécile Helle, maire PS d'Avignon**
« Je reste une femme de gauche avec des convictions de gauche »

10 **Aix-Marseille French Tech** : objectif expansion

Village Thecamp : première récolte

Développement économique :

le Var se tourne vers la Méditerranée

12 **Tourisme** : une stratégie collective payante

CCI Nice Côte d'Azur : une valeur sûre

La Ciotat : boutique à l'essai

13 **Accompagnement des seniors** :
les Maisons du Bel Âge font florès

Accessibilité des services publics :
le Vaucluse en action

Commissariat central de Nice :
pour une cohabitation des polices

14 **Avignon Confluence** :
naissance d'un nouveau quartier

Lutte contre les infections :
un pôle mondial à Marseille

Rade de Toulon : un front de mer à réinventer

Port-Saint-Louis-du-Rhône :
un levier économique métropolitain

Tramway de Nice : et de trois !

Avignon : tramway en vue

16 **Prévention du risque terroriste** :
Cannes à l'avant-garde

Métropole Nice Côte d'Azur :
le tourisme en partage

Aix-Marseille-Provence :
au service de la France !

18 **Entretien**

Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :
« Le Département est un et indivisible, et doit accueillir la Métropole »

22 **Pleins feux**

Aménagement du territoire :
de l'atout "cœur" pour les centres-villes

23 **Enjeux**

Réseau ferroviaire régional :
un plan d'action bienvenu

Jacques Frossard, directeur territorial de SNCF Réseau PACA : « Nous travaillons en concertation avec la Région »

24 **Zoom**

Communauté d'agglomération

Provence Verte [83] : en ordre de marche

25 **Savoirs**

Agriculture bio :
face à la grande distribution

26 **Focus**

Insertion professionnelle des jeunes :
un défi majeur à relever
Les CFA dans la tourmente

28 **Environnement**

Zone industrielle de Fos :
la santé en question

Situation hydrologique :
un début d'année rassurant

Usine Alteo :
aux normes dès 2019 ?

Artisanat : je répare... et ça repart !

Eaux usées de Marseille : ça gaze...

Parcs nationaux : le ras-le-bol du personnel

30 **Dans la Peau d'une Entreprise**

Groupe SOS : la réussite en solidaire

32 **Culture**

Chorégies d'Orange :
la Région prend la main

Festival du Film de Science-Fiction :
une première à Martigues

Manufacture Brun de Vian-Tiran :
l'étoffe d'un musée

Aubagne en 1895

Picasso revisité

34 **Expositions**

22



25

28



32





RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
UN TERRITOIRE D'AVANCE



“ Provençaux, alpins, azuréens,
vous êtes **la force** de notre territoire.
Ensemble, **nous anticipons l'avenir.** ”



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Renaud MUSELIER
*Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen*



Le magazine mensuel de la vie économique et politique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro 180
 Avril 2018
 Photo de couverture :
 © François Moura

B.P. 10
 13191 Marseille Cedex 20
 Tél. : 04 91 42 09 92
 Courriel : presse@objectifmed.com

Directeur de la Rédaction :
 Charles Morel
 Secrétaire de rédaction :
 Claude Léon
 Directrice du développement :
 Laurence Boland
 Maquette : Pierre-Marie Gély
 Correctrice : Aurore Joseph
 Ont collaboré à ce numéro :
 Jean Berthelot de La Glétais (J.B.G.)
 Catherine Bonifassi (C.B.)
 Louis Crémieux (L.C.)
 Benoît Faure (B.F.)
 Hervé Ganet (H.G.)
 Coralie Hancock (C.H.)
 Aude Jouanne (A.J.)
 Morgane Pellennec (M.P.)
 Justine Reix (J.R.)

Imprimerie Spirale
 Salon-de-Provence
 Prix abonnement (9 n°) : 35 €
 Prix au numéro : 4,50 €

Siège Social :
 Editions S.P.M.
 10, rue Pavillon
 13001 Marseille
 Directeur de la publication :
 Carlos Ribeiro-Afonso.
 Publication des Editions Sud
 Presse Méditerranée (S.P.M.)
 Sarl de Presse au capital de 7 500 €
 R.C.S. Marseille : B 442 310 256
 ISSN : 1164-4486

Durée 99 ans à compter de juin 2002.

Pour tout litige, seuls les tribunaux de Marseille sont compétents. La loi du 11 mars 1957, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite" (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



Un an après

Après avoir été "relativement" discret durant sa première année au pouvoir, le fringant locataire de l'Élysée multiplie avec une certaine frénésie les interventions destinées à convaincre les Français de l'impérieuse nécessité de « rebâtir la maison France ». Avec rapidité, autorité et sans états d'âme ! Le plaidoyer laisse peu de place aux interrogations et fait sans cesse écho à de vieux discours de campagne. Face à l'exercice, l'opposition, amincie, s'exprime ou vocifère. Les amis, bienveillants, admirent et applaudissent. Les citoyens, largement abstentionnistes, apprécient-ils ?

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de quatre électeurs sur dix ont apporté leur suffrage à l'extrême droite au second tour des présidentielles.

Un coup de grisou électoral qui a bouleversé l'échiquier politique dont les résultats se font toujours attendre. Les doutes, les malaises et les colères restent entiers. Pourtant, face au chômage massif, à la menace terroriste et aux vertiges nourris par la mondialisation, rares sont ceux qui refusent la nécessaire réforme du sacro-saint socle social forgé par le Conseil national de la Résistance en 1945. Ils sont nombreux à l'avoir anticipé ou stimulé : élus, chefs d'entreprise, associations... autant d'animateurs d'un « ancien monde » qui décident, agissent et font vivre leurs territoires. L'actualité traitée par *Objectif Méditerranée* au cours de ces dernières années éclaire le travail de ces acteurs locaux, posant jour après jour, et bien avant le printemps 2017, les piliers d'un « nouveau monde ».

Tout en construisant de nouvelles lignes d'horizon grâce à cette gestion dynamique du bien commun, nombre d'élus locaux déplorent une fois de plus le désengagement de l'État. Cette vieille inquiétude persiste et ne trouve pas de réponse dans la vague de réformes soutenues par des statistiques magiques. Le sens de ces réformes n'est pas clairement énoncé, est mal perçu et l'impression que la forme prime sur le fond demeure. Il reste quatre ans pour trouver ce souffle, cette âme. En s'appuyant davantage sur les fondations de la « vieille maison » qu'est la France. Chiche !



Bloc notes

Estrosi contre les marchands de sommeil. Le maire de Nice déclenche l'article 40 du Code de procédure pénale après la mise au jour de 855 m² de constructions illégales, dont 13 logements situés dans le quartier de l'Ariane. Outre la suspicion d'activité de marchand de sommeil, Christian Estrosi s'inquiète des effets de l'immigration clandestine. Il réclame des sanctions exemplaires et réaffirme sa volonté, en coordonnant son action avec celle du préfet, de faire respecter l'état de droit.



Villa Valmer. La transformation de la villa Valmer en petit hôtel de luxe - 39 chambres - fait des vagues à Marseille. « Rayonnement, attractivité », affirment les partisans du projet. Les opposants, guidés par Benoît Payan, conseiller municipal socialiste, dénoncent les

conditions de « la vente d'un bijou de famille », entraînant, selon eux, la privatisation de 6 700 m² du parc public éponyme, un décor idéal pour les photos de mariage. L'opération serait peut-être mieux comprise si le fléchage des fonds libérés par cette opération était clairement affiché.

Vert contre rouge. Avec les cheminots, Jean-Luc Monteil, patron régional du Medef, voit rouge. Vouant leur grève aux gémonies, il fustige les « marionnettes rougeoyantes incarnant le passé » et les invite sans ménagement à se mettre au vert. Pas celui du mois de mai, de ses jours fériés et de ses ponts, mais celui des campagnes et des paysans, dont il loue « le travail et le courage » en l'associant à « la passion et au professionnalisme » des artisans, ouvriers et entrepreneurs. Guerre bichromique ou dialogue social ?



De la Victorine à la Chine. Liu Ye, acteur chinois, n'a pas seulement pour qualité d'avoir épousé une Niçoise. Il a aussi un compte Weibo [twitter chinois] aux 50 millions de *followers*. Cela fait au moins deux bonnes raisons, outre son talent, de lui décerner la médaille d'honneur de la Ville de

Nice. L'ambassadeur de la Promenade des Anglais a été célébré à la villa Massena, au printemps de l'année du Tourisme Union européenne-Chine et à quelques mois du centenaire des studios de la Victorine.

Hommages. Irma Rapuzzi, née en 1901, a siégé au Sénat de 1955 à 1989. Après son décès, à 107 ans, Jean-Claude Gaudin lui a rendu hommage parlant d'elle comme d'une « amie ». Conseillère municipale dès 1953 avec Defferre, militante du Parti socialiste, son engagement ne s'est jamais démenti. Centenaire, elle a voté François Hollande en 2012, sans procuration, a indiqué le maire de Marseille. Il a également salué la mémoire de Fortuné Sportiello, longtemps élu municipal et conseiller général socialiste, l'un des derniers témoins de la rafle du Vieux-Port, en 1943.



Inquiétude face au big data. Le *big data* de la tranquillité publique, lancé en 2015 par la Ville de Marseille, inquiète Jean-Marc Coppola, chef de file des élus Front de gauche. Il s'interroge évidemment sur l'absence de déploiement du dispositif de vidéosurveillance dans les quartiers

populaires, mais pose aussi la question des garanties sur l'utilisation des données apportées par l'opérateur privé pilotant le projet. À l'heure où sont dévoilés les errements de Facebook et où se banalise la reconnaissance faciale en Chine, la question n'est pas forcément illégitime.

De l'oxygène avec Royer-Perreaut

Lionel Royer-Perreaut n'oublie pas 2020. Le maire des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille, bastion de Guy Teissier, député LR légèrement bousculé par la vague En Marche en juin dernier,



n'entend pas assister au ballet des prétendants à la succession de Jean-Claude Gaudin sans rien faire. Il a lancé un club de réflexion, dont le nom a des allures d'hyperbole : « Oxygène Actifs ». De l'air, de l'action, semble revendiquer celui qui est aussi conseiller départemental et président de 13Habitat. Autour du

thème « L'emploi, seule solution pour réduire la fracture Nord-Sud », il a réuni des acteurs de terrain autour de l'insertion professionnelle, des difficultés propres aux quartiers défavorisés, des questions de transport, de logement. Une manière de donner de l'énergie à des propositions d'action susceptibles d'être insérées dans un programme municipal ou métropolitain. Si la course électorale est lancée, elle demandera beaucoup d'oxygène compte tenu de sa durée. Avis aux concurrents...

Danger, écoles polluées

44 écoles marseillaises se trouvent sur des sites pollués. La liste, rendue publique à la fin de l'année dernière, a été établie par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Construites pour la plupart à proximité d'anciens sites industriels, elles ont fait l'objet de relevés qui laissent apparaître des traces ou résidus d'amiante, de plomb, de cadmium, etc. Dans la foulée d'un reportage d'*Envoyé Spécial* consacré au sujet, les parents d'élèves, soutenus par Annie Levy-Mozziconacci, conseillère municipale socialiste, se sont émus. L'élue entend, avec d'autres représentants politiques, élargir le combat qu'elle mène à partir d'une école de son secteur. A. Levy-



Mozziconacci a déposé une demande d'étude d'impact sanitaire à l'ARS PACA et souhaite un audit général sur le respect des normes environnementales dans les crèches, écoles et équipements sportifs de Marseille et de l'ensemble de la Métropole. Des vœux restés pour l'heure sans réponse, alors même que les autorités sanitaires reconnaissent que la qualité des sols, de l'eau et de l'air n'est pas sans effet sur la santé publique.

Revenu de base, l'expérimentation



Avec l'idée du revenu universel d'existence, Benoît Hamon avait recueilli plus de polémiques que de voix lors de l'élection du président de la République. Parmi les Départements qui ont la charge du RSA, 13 se sont regroupés pour poser les bases d'une expérimentation. Les responsables de ces collectivités lancent une consultation citoyenne sur Internet visant à faire réagir les participants sur les enjeux du dispositif : que faire pour les jeunes de moins de 24 ans qui n'ont pas droit au RSA ; quel montant du revenu ; quelles allocations fondre dans cette mesure ? Une fois le cadre posé, les réponses analysées par la Fondation Jean-Jaurès et les Départements volontaires permettront à des parlementaires de déposer une proposition de loi, puis de lancer un test dans le courant du premier semestre 2019. Le revenu de base suscite franche hostilité ou doutes. Mais les questions qu'il pose méritent bien une telle approche.

Jean-Marc Roubaud, président LR du Grand Avignon

« J'avance avec les bonnes volontés du territoire »

Un tramway qui fait débat, la création du nouveau quartier Confluence, une nouvelle stratégie de *marketing territorial*... depuis 2014, le maire de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Marc Roubaud, préside aux destinées d'un Grand Avignon qui souhaite s'affirmer, face aux Métropoles marseillaise et montpelliéraine, comme un *leader territorial*.

Aux deux tiers de votre mandat, quel bilan tirez-vous de votre action à la tête du Grand Avignon ?

Notre action vise principalement à moderniser notre agglomération. Notre projet le plus structurant est bien évidemment notre tramway, assorti d'un projet qui va enfin entrer en réalisation, après un débat de plus de 15 ans, celui du nouveau quartier écoresponsable Avignon Confluence. En matière de développement économique, nous avons créé un guichet unique à destination des chefs d'entreprise, et une chaîne de l'immobilier d'entreprise, qui gère l'ensemble des demandes d'implantations, de la pépinière jusqu'aux terrains industriels.

Entrevoyez-vous des premiers résultats dans ce domaine ?

Notre politique de *marketing territorial*, qui assure la promotion de notre territoire et sa qualité de vie, donne effectivement ses premiers résultats. En 2017, le Grand Avignon est passé à la 5^e place des agglomérations qui créent le plus d'emplois en région PACA : 14 500 emplois, soit autant que la Métropole toulonnaise.

Vous êtes président LR, la 1^{ère} vice-présidente, Cécile Helle, est PS, votre 2^e vice-président, Joris Hébrard, est FN... Cette pluralité politique ne nuit-elle pas à l'efficacité de votre gouvernance ?

Depuis le début de mon mandat, j'essaie de dépolitiser les enjeux. Nos concitoyens n'attendent pas de leurs élus des combats de coqs sectaires et dogmatiques, mais que nous fassions progresser notre territoire et que nous propositions des services publics de qualité. Et les projets obtiennent ainsi le soutien d'une large majorité.

Vous avez pourtant imposé le tramway à la maire d'Avignon, un

équipement qui n'a pas ses faveurs et qu'elle considère trop coûteux...

Je suis d'accord avec Cécile Helle : nous aurions pu imaginer un autre mode de transport. Mais ce projet, lancé par la précédente majorité, avait déjà fait l'objet de 35 M€ de dépenses. Par respect pour cet argent public déjà investi, j'ai souhaité requalifier le projet en ayant à l'esprit qu'un tramway, et cela se vérifie partout, apporte un plus indéniable en termes de requalification urbaine et en matière de dynamisme économique.

Après avoir diminué très sensiblement le projet initial, vous annoncez la mise en œuvre d'une seconde ligne le long des

remparts sud... Pourquoi cette volte-face ?

Ce n'est pas une volte-face : en 2014, j'ai fait le choix du réalisme budgétaire. Après la crise de 2008, nos capacités budgétaires ne nous permettaient d'investir que 135 M€, alors que le projet initial s'élevait à 275 M€. J'ai demandé à prolonger la ligne pour une plus grande cohérence du réseau des transports. Aujourd'hui, nous sommes en capacité de dégager 65 M€ supplémentaires pour relier l'université. Alors nous le faisons.

Le projet de la LEO semble, lui, remis en cause par un rapport sur les transports rendu au gouvernement...

Ce rapport a été fait sur la base d'un copier-coller de la mission « mobilité » sous la présidence de François Hollande. Aucune personne, depuis,



Grand Avignon

Comment faire entendre la voix du Grand Avignon entre les Métropoles de Montpellier, Marseille, Toulon et Nice ?

Les territoires intermédiaires doivent démontrer qu'ils sont capables de mener à bien des projets en commun. C'est pour cette raison que j'ai souhaité que nous nous fédérions autour du triangle Avignon-Arles-Nîmes. Au pôle métropolitain qui pourrait entretenir une certaine confusion, nous avons préféré créer une association, qui permet d'avoir une entité juridique, sans imposer quoi que soit aux 16 intercommunalités qui y participent.

Où vous situez-vous au sein du débat politique national ?

J'ai pris beaucoup de recul par rapport aux appareils politiques. Comme beaucoup de Français, je n'ai plus confiance en eux. Ce sont des écuries présidentielles qui n'ont pas le souci de répondre aux attentes de nos concitoyens. Je travaille aujourd'hui avec tous ceux qui veulent faire avancer le territoire, qu'ils soient de droite, de gauche, verts, roses, blancs ou bleus...! J'avance avec les bonnes volontés. Qui m'aime me suive !

La rumeur publique d'une candidature de votre part à la mairie d'Avignon est persistante...

Je suis très honoré par ces rumeurs, mais ma candidature à la mairie d'Avignon n'est pas à l'ordre du jour !

Charles Morel

[propos recueillis le 10/04/2018]

Patrimoine, dons et loto

Le « bouffon du roi » est devenu le « Monsieur Patrimoine » d'Emmanuel Macron. Dans le cadre de sa mission, la Fondation du Patrimoine lance une campagne de collecte de fonds, « Ensemble, sauvons notre patrimoine ! ».

Stéphane Bern a d'ores et déjà publié une première liste de 250 sites remarquables à sauvegarder. 14 de ces châteaux, églises, moulins, fontaines sont situés en région. Afin de collecter des fonds, à l'image de ce qui se fait dans certains pays européens, un Loto du Patrimoine, jeu de grattage avec tickets à l'effigie de monuments célèbres menacés, sera organisé à l'automne. La fondation,



qui soutient 27 000 projets publics et privés, rappelle que le montant collecté sera malheureusement insuffisant pour protéger l'ensemble des sites identifiés. Afin d'accroître le montant des aides - elle a recueilli plus de 14 M€ l'an dernier -, allonger la liste des projets retenus et élargir le cercle de ses 40 000 donateurs, elle fait appel au mécénat populaire, en précisant que cette générosité patrimoniale ouvre droit à des déductions fiscales. Pour les monuments, les taxes récupérées sur le jeu devront compenser cette évaporation d'impôts toute légale.

Usine Alteo : pollution, encore



Un vent tempétueux a été à l'origine d'un épisode de pollution de l'air de grande ampleur sur la commune de Bouc-Bel-Air (13), où est situé un site de stockage de déchets et résidus minéraux de l'usine Alteo de Gardanne. Le préfet a pris un arrêté d'urgence imposant à cette dernière de dégager, à sa charge et en lien avec la commune, les moyens nécessaires pour

supprimer les conséquences et les nuisances générées par ces retombées de poussière. Ce nouvel incident ajoute un chapitre au roman noir de la pollution d'une usine connue pour les conséquences du rejet en mer d'effluents liquides, les trop fameuses « boues rouges ». Afin de respecter les seuils de pollution fixés par la réglementation européenne, l'entreprise a annoncé investir pour mettre l'établissement aux normes en 2019 (lire p.28). À l'évidence, la lutte contre la pollution n'est pas limitée au seul site des calanques et l'État aurait pu, dans une logique plus globale, prendre aussi un arrêté sur les sites de stockage des déchets...!

Union pour la prévention

« Investir pour la prévention des risques professionnels » : d'une même voix, organisations patronales et syndicales appellent le gouvernement à passer de « la parole aux actes ». La gestion « responsable » des cotisations permet à la branche accidents du travail d'être excédentaire et, dans une unanimité rare, les acteurs sociaux souhaitent que soient dégagés des moyens significatifs pour « décliner concrètement un grand plan de prévention ». Désormais, sécurité des salariés et prévention des risques sont des enjeux de performance sociale et économique des entreprises. Cet appel du pied à l'État, par la mise à disposition de fonds, est exceptionnel. Mais la cause est suffisamment louable pour faire taire celles et ceux qui plaideraient pour une baisse des cotisations.

Mobilisation pour les TGI

Les professions judiciaires sont vent debout contre la réforme de la Justice concoctée par Nicole Belloubet, Garde des Sceaux. Dans ce concert de protestations, une inquiétude est largement partagée par les élus locaux : à Grasse, Tarascon ou dans le Vaucluse, les effets de la nouvelle architecture des juridictions laissent planer des doutes sur la pérennité de certains tribunaux d'instance. Dans sa soif de réformes, le gouvernement a choisi, pour la question judiciaire, une méthode moins rugueuse que celle de Rachida Dati. Résultat ? On ne ferme plus les tribunaux, mais on les réorganise en spécialisant leurs champs d'intervention. Adrien Morenas, député LREM de Carpentras, a saisi le Premier ministre et rendu publique sa réponse. Rassurant, Édouard Philippe lui indique que les tribunaux de Carpentras et d'Orange ne mettront pas la clé sous la porte et « continueront de traiter le contentieux du quotidien ». Les prochains budgets transformeront-ils ces promesses en vrais engagements ?



La grève stimule l'initiative

La grève des cheminots dope l'innovation. Le CRT PACA tente de conjurer les désagréments du conflit social en allant draguer des touristes au-delà des frontières hexagonales. Cibles visées : Italiens, Suisses ou Allemands, respectivement 1^{er}, 3^e, et 6^e marchés étrangers pour la destination Côte d'Azur. D'autant que pour se rendre à Antibes, Grasse, Menton, Nice ou Cannes, ces voyageurs peuvent se passer du train. L'effort se porte à 50 % sur l'Italie, où plus de 700 000 personnes ont été destinataires d'une newsletter assurant la promotion de la marque de destination #CotedAzurFrance. Préventive, l'initiative vise à maintenir et consolider une dynamique engagée depuis un an. Elle permet d'enregistrer 10 % de hausse des réservations étrangères pour le printemps et l'été 2018.

Économie, les feux sont au vert

Croissance et confiance sont au rendez-vous du printemps et les chiffres viennent conforter le discours des acteurs économiques qui ne parlent plus de bout du tunnel, mais de reprise. Même si elle reste timide, les indicateurs de l'Urssaf l'attestent en région. Les effectifs du secteur privé ont enregistré une légère progression de 0,3 % à la fin de l'année 2017, les Hautes-Alpes étant les plus dynamiques en PACA, devant les Bouches-du-Rhône, seules les Alpes-Maritimes marquant un peu le pas. Les indicateurs du secteur de la construction sont eux aussi au vert et, quand le bâtiment va, le nombre de CDI progresse lentement. À l'exception du secteur de la restauration et de l'hé-



bergement, en stagnation au dernier trimestre 2017, l'embellie semble générale. Elle va de pair, apparemment, avec une confiance retrouvée des consommateurs, en progression de 13 % l'an dernier, selon l'Institut Nielsen, avec une nette amélioration sur le terrain de l'emploi. Pour se garder de toute euphorie, il faut rappeler que le sentiment de récession est passé de 71 à 59 % en un an. À l'évidence, ce bulletin appelle pour commentaire : « En progrès, doit mieux faire ».

Cécile Helle, maire PS d'Avignon

« Je reste une femme de gauche avec des convictions de gauche »

Cécile Helle se veut discrète dans les médias et déclare « préférer le contact direct avec les habitants ». La maire d'Avignon mène son action municipale entre grands projets urbains et projets de proximité. Une action qui se heurte cependant aux choix du Grand Avignon, au sein duquel Cécile Helle, 1^{ère} vice-présidente en charge de l'économie, demeure minoritaire.

Quel bilan faites-vous de vos trois années de gouvernance municipale ?

J'ai été élue en 2014 sur un projet de changements pour une ville que je considérais endormie. Ma préoccupation, depuis, est de mettre en place ces engagements. Dans le secteur éducatif, le numérique sera présent dans toutes les écoles en 2020 et la municipalisation des cantines scolaires nous a permis à la fois de promouvoir les circuits courts, et de réaliser une économie de 500 000 € par an. Nous avons également sorti de l'immobilisme certains dossiers tels que la réhabilitation de la prison Sainte-Anne, qui abritera entre autres une auberge de jeunesse et une friche artistique, et des projets nouveaux : l'émergence de l'écoquartier Joly-Jean, du quartier Bel Air et bien évidemment du quartier d'intérêt métropolitain Courtine Confluence autour de la gare TGV.

Les Avignonnais entendent parler de ces grands projets urbains depuis plus de 10 ans...

C'est vrai. Avant mon élection, rien n'avait démarré ! Aujourd'hui, ça sort de terre ! À Joly-Jean, le Pôle emploi vient de s'installer dans un éco-bâtiment, à Bel Air, des immeubles d'habitations sont en construction. Nous ne sommes pas dans l'affichage, mais dans l'action ! En ce qui concerne le quartier Avignon Confluence, il est vrai que les Avignonnais en entendent parler depuis 2001, date de la création de la gare TGV. La vérité c'est que, pendant 15 ans, il ne s'est rien passé ! Avec le Grand Avignon, nous avons repris en main le dossier, redéfini le schéma d'aménagement pour en faire un quartier architectural d'exception.

Vous avez mis en place la gratuité de tous les musées municipaux. La Ville peut-elle se le per-



Ville d'Avignon

mettre financièrement ?

Les finances de la Ville ont été largement améliorées. Nous avons ainsi regagné des marges d'autofinancement qui nous permettent un budget investissement de 34 M€ par an ! La gratuité de nos musées fait partie de l'ambition culturelle que nous portons. Avignon est perçue comme une ville culturelle et il est important que ses propres habitants s'approprient cette richesse. À travers la gratuité, j'ai souhaité envoyer un signal fort, alors que nous avons une fréquentation relativement modeste de nos musées : seulement 100 000 visiteurs par an, comparés aux 600 000 touristes du Palais des Papes.

La première ligne de tramway d'Avignon devrait être achevée en 2019. Êtes-vous toujours aussi opposée à ce mode de transport ?

Je considère toujours que ce n'était pas le bon projet à l'échelle de notre agglomération. La ligne actuellement

en travaux ne permet pas de desservir un certain nombre de bassins d'emplois qui génèrent la circulation automobile actuelle et n'incite nullement les habitants des communes avoisinantes à laisser leur voiture. Aix ou Nîmes ont choisi le BHNS pour des coûts plus raisonnables et des lignes bien plus longues !

Le Grand Avignon a pourtant voté la mise en œuvre d'une seconde ligne le long des remparts sud...

J'aurai largement préféré que l'on mette en place tout de suite un transport collectif en site propre reliant le centre-ville au futur quartier Confluence. Ce n'est pas le choix qui a été fait en conseil communautaire et j'avoue ne pas comprendre le choix de mes collègues maires en faveur d'un tracé de tramway qui ne va pas dans le sens de l'intérêt de leurs administrés.

L'achèvement du projet de contournement routier d'Avignon semble, lui, toujours au point mort...

Une commission a rendu des conclusions qui reportent une fois encore la réalisation de la tranche 2 de la liaison est-ouest, mais le gouvernement n'a pas définitivement arrêté sa décision. Tous les acteurs locaux sont mobilisés. Cette 2^e tranche doit permettre de requalifier et de limiter la circulation des poids lourds sur la rocade. L'État serait en totale contradiction en finançant les opérations de requalification urbaine et en laissant cette circulation. Il faut qu'il soit cohérent dans les projets qu'il accompagne.

Le gouvernement affiche clairement sa volonté de promouvoir l'émergence de grandes Métropoles. Quel avenir pour la Ville d'Avignon ?

J'ai toujours été très sceptique sur la structuration du territoire national à travers de grandes Métropoles. Elles ont un côté déshumanisé et déshumanisant. La réponse à la défiance des citoyens envers leurs élus doit plutôt être une réponse de proximité au sein de collectivités à taille humaine.

Êtes-vous toujours socialiste ?

Oui. Mais j'ai souhaité me mettre en retrait de la vie interne du PS. Je garde cependant toujours un attachement historique à ce parti et je reste une femme de gauche avec des convictions de gauche. Je reste proche de Benoît Hamon.

Les prochaines élections municipales suscitent d'ores et déjà beaucoup de commentaires et... quelques candidatures. Serez-vous candidate à votre succession ?

Aujourd'hui, je suis maire d'Avignon et je reste concentrée sur ce mandat que m'ont confié les Avignonnais. Je me poserai cette question le moment venu et, assurément, il n'est pas venu.

Charles Morel

[propos recueillis le 04/04/2018]

Aix-Marseille French Tech

Objectif expansion

Aix-Marseille French Tech change de main et n'est plus pilotée par Medinsoft, mais par AMFT 2.0, qui en a repris les rênes fin mars. Dans des conditions qui ont laissé amers les anciens responsables : « Il y a eu un appel à manifestation d'intérêt que nous avons remporté. Nous avons pourtant été écartés au motif qu'il fallait "voir plus grand". Avec un des plus petits budgets, nous étions pourtant classés dans les deux meilleurs territoires French Tech de France », s'étonne Stéphane Soto, dirigeant de Medinsoft.

« Voir plus grand », c'est donc la mission confiée aux douze entrepreneurs à la tête d'AMFT 2.0,

emmenés par Pascal Lorne, patron de Gojob, la plateforme qui met en relation entreprises et travailleurs : « Sur les dix dernières années, ce collectif a monté plus de 50 entreprises, généré 1 Md€ de chiffre d'affaires, 35 filiales à l'étranger... Nous avons donc une expérience que nous souhaitons mettre à la disposition des acteurs de notre territoire pour les aider dans leur développement ». Pascal Lorne assure avoir déjà identifié un certain nombre de leviers : « Il y a d'abord l'internationalisation, mais aussi le financement. Et puis il y a le défi de l'éducation, la nécessité de faire venir des talents d'autres



mat et la qualité de vie inhérente ! Il ne faut pas hésiter à en jouer, ici. Il faut aussi insister sur le dynamisme de l'écosystème local. C'est un argument, car le travail du conjoint est une question qui se pose souvent. » Sans précision de bud-

get pour le moment, Aix-Marseille French Tech assure en tout cas ne pas être en concurrence avec la French Tech Côte d'Azur. « Ce n'est pas l'esprit de ces structures. Elles sont là pour être complémentaires et animer chaque territoire, pas pour marcher sur les plates-bandes des autres », conclut Pascal Lorne. J. B. G.

territoires, pour les former sur place et les embaucher ». Pour y parvenir, AMFT 2.0 entend faire valoir des arguments propres au territoire : « J'ai passé cinq ans dans la Silicon Valley, reprend Pascal Lorne. Et que mettait-on en avant pour attirer les meilleurs talents de Chicago ou New York ? Le cli-

mat et la qualité de vie inhérente ! Il ne faut pas hésiter à en jouer, ici. Il faut aussi insister sur le dynamisme de l'écosystème local. C'est un argument, car le travail du conjoint est une question qui se pose souvent. » Sans précision de bud-

Développement économique

Le Var se tourne vers la Méditerranée



Avoir un prix Nobel de la Paix sur son salon est toujours gage d'exceptionnalité. C'est pourquoi la 16^e édition de Var.up, réunissant les acteurs du monde économique varois et qui s'est tenue en mars dernier, s'est félicitée de la présence de Ouided Bouchamaoui, prix Nobel de la Paix en 2015. Une

façon de saluer la thématique du salon : l'entreprise méditerranéenne. « Le premier bassin économique de proximité est le bassin méditerranéen, avec nos confrères italiens, espagnols, tunisiens, algériens et marocains, qui constituent une communauté d'échanges et de *business* », souligne Véronique Maurel, présidente de la CPME du Var.

Car l'objectif pour les 110 exposants et les 2 700 visiteurs est de lancer des initiatives économiques, afin de pouvoir exister au sein de la nouvelle métropole toulonnaise. « Notre job, c'est d'avoir une démarche économique départementale, argue Thierry Balazuc secrétaire général de l'Union patronale du Var, et donc de favoriser toutes les entreprises y compris celles qui sont éloignées du centre de la Métropole ». Parmi les initiatives, une plateforme « *food and wine market place* » a été créée rassemblant producteurs et fabricants franco-italiens du secteur agro-alimentaire. Un partenariat a aussi été mis en place avec la chambre de commerce espagnole, et une convention a été signée avec l'Apex, le club régional des exportateurs. Des projets tournés vers l'export et de nouveaux marchés afin de pérenniser la dynamique économique de toutes les entreprises. Pour ne pas être les oubliés de la Métropole. H. G.

Village Thecamp

Première récolte

Jonathan Reichental, Hella Dammak ou Reza Malekzadeh, ces noms ne vous disent sans doute rien, mais ils sont des spécialistes internationaux de leurs domaines, et surtout des exemples à suivre pour des jeunes entrepreneurs.

Au village Thecamp à Aix-en-Provence, on les qualifie de mentors, et on les fait venir du monde entier pour passer sous leurs fourches caudines les projets des toutes nouvelles *start-up* de l'enceinte aixoise.

Un an après sa création, Thecamp vient de lancer sa première promotion de jeunes pousses qui, après 3 mois d'incubation, ont présenté leurs projets non seulement à des consultants internationaux, mais aussi et surtout à des financeurs potentiels. « Nous avons réussi à réunir près de 40 investisseurs intéressés par ces initiatives portant sur l'agriculture, les ressources humaines, le sport, le bien-être et l'énergie, toujours dans notre vision d'un monde durable et inclusif. C'est à chacun ensuite de mettre en place les syner-



gies », explique Pashû Christensen, responsable marketing à Thecamp. Car les 10 *climbers* qui ont présenté leur entreprise n'ont pas un avenir financier au sein du village, charge à eux de faire fructifier leurs produits. Soit en trouvant des mécènes, soit en pratiquant des levées de fonds, soit en commençant à générer des revenus. Parmi ces *climbers*, cinq souhaitent s'installer dans la région. Et ce n'est que le début, puisque la prochaine session de cet accélérateur d'initiatives commence en septembre avec, comme thématique, « mobilité et nourriture durables ». « Nous pensons recevoir 300 candidatures émanant de nombreux pays. Cette première session montre à quel point le laboratoire qu'est Thecamp est créateur d'idées et d'énergie », se félicite Pashû Christensen. H. G.



Toute une banque
pour vous



En région **PACA**,
nous gérons plus de **1 300 000 contrats**
d'assurance* pour vous protéger au quotidien

1er
BANQUIER
ASSUREUR
EN RÉGION
PACA**



*Source interne CAAP/ PCA année 2017 : Assurances de protection des biens et des personnes, prévoyance et assurance des emprunteurs.

** Comparatif sur la base du montant des capitaux propres en 2016, étude "Benchmark banques régionales / mutualistes" réalisée par KPMG en 2017.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 25 Chemin des Trois Cyprès, CS70392, 13097 Aix-en-Provence Cedex 2 - RCS 381 976 448 Aix-en-Provence. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 019 231. CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE CÔTE D'AZUR - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé Avenue Paul Arène - Les Négadis - 83300 Draguignan. RCS 415 176 072 Draguignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 005 753 et consultable sur www.orias.fr.
Crédits Photos : iStockphotos® - 03/2018 - IP-ObjMed-CAAP-PCA-Assurances-H280xL220





La Ciotat

Boutique à l'essai

Né il y a 4 ans dans l'Oise, le concept « Ma boutique à l'essai » débarque à La Ciotat. « Il permet aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de s'installer dans une boutique pilote située en centre-ville et dont le bail a été négocié à des conditions avantageuses », explique Céline Fourcade, directrice de Pays d'Aubagne La Ciotat Initiative (PACI), structure associative spécialisée dans l'accompagnement, la création et la reprise d'entreprises. Et de poursuivre : « Le candidat commerçant bénéficie également d'un accompagnement technique et juridique, et d'un prêt d'honneur concédé par le réseau Initiative France. Si l'essai est concluant, son bail pourra être reconduit ».

À La Ciotat, la première boutique a été dévoilée début avril et le PACI attend désormais les dossiers des candidats. « L'appel à candidatures est assez ouvert, il faut juste que le projet soit en adéquation avec la taille du local et avec les besoins des habitants du centre-ville », précise Céline Fourcade. Le PACI a d'ores et déjà repéré un second local et espère, d'ici la fin de l'année, compter 3 à 5 nouveaux commerces. Dix-huit communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur devraient, avec l'aide de la Région et de la Caisse des dépôts, ouvrir leurs boutiques à l'essai en 2018 pour un coût annuel estimé à 20 000 € par commune. C. H.

Tourisme

Une stratégie collective payante

Après une mauvaise passe liée aux attentats de 2015 et 2016, le secteur du tourisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur retrouve des couleurs. Classée au second rang des nuitées internationales après Paris Île-de-France, avec près de 30 millions de touristes chaque année et 18 Md€ de chiffre d'affaires, soit 13 % du PIB, la Région a pris conscience de l'importance du jeu collectif pour reconquérir sa clientèle. En deux ans, la structuration du territoire en contrats de destinations et de marques (Provence, Alpes et Côte d'Azur) a permis à la région de développer sa notoriété à l'international, amenant la fréquentation hôtelière régionale à progresser de 5 % en 2017. Début 2018, la signature d'un plan d'action destiné aux professionnels du

tourisme est venue conforter cette dynamique dans une stratégie commune de marketing régional axée sur les trois marques de destination monde (voir OM 178, p.28). Du côté du comité régional de tourisme PACA, dont le nouveau président, François de Canson, vient d'être élu, succédant à Renaud Muselier, les statuts ont été modifiés fin mars pour étendre sa compétence au département des Alpes-Maritimes, qui relevait jusque-là du CRT Côte d'Azur, afin de créer une plus grande cohésion d'action et de promotion. Parmi les chiffres du secteur, le tourisme d'affaires génère à lui seul 1,2 Md€ en termes de consommation touristique. Pour conforter ce levier d'attractivité et faire face à la concurrence des pays voisins, la



Région vient de signer avec l'État et Provence Côte d'Azur Events un contrat de filière « Tourisme d'affaires et de congrès ». Établi pour trois ans, l'accord vise à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire pour remporter des candidatures internationales majeures, mais aussi faciliter la communication et la visibilité médiatique de ces événements. Une stratégie qui a déjà porté ses fruits, puisque la Provence et Marseille ont été sélectionnées pour accueillir, en mars 2019, l'un des plus grands salons du tourisme, « Rendez-vous en France », qui réunit à chaque édition près de 1 000 professionnels. A. J.

CCI Nice Côte d'Azur

Une valeur sûre

Elle s'y était engagée fin 2017, alors que le gouvernement s'apprêtait à réduire les ressources budgétaires des chambres de commerce et d'industrie. La CCI Nice Côte d'Azur a diligenté une étude d'impact de ses activités. Objectif : montrer qu'elle est non seulement un acteur économique majeur du territoire azuréen, mais que ses ressources démultiplient celles de l'économie locale. L'étude a été confiée au cabinet Goodwill Management, auteur de la méthode Thésaurus Capital Immatériel, référentiel de mesure de l'immatériel du ministère de l'Économie et des Finances. L'empreinte économique locale a été calculée pour deux périmètres : le cœur de métier de la CCI et ses



participations. Dans le cœur de métier, on trouve les services aux entreprises, aux associations d'entreprises et aux syndicats professionnels, la gestion de 5 ports, 6 centres de formation et un parc d'activités logistiques. Côté participations : les aéroports, la commission du film, l'agence de développement Team Côte d'Azur, le Symisa, Escota Vinci Autoroutes, la Semec Palais des Festivals, la SEM du Mercantour et la business school Skema. Sur le cœur de métier, l'empreinte économique locale de la CCI est éva-

luée à 89 M€ dont 39 M€ de valeur ajoutée, 20 M€ d'achats locaux et 30 M€ de salaires (1 200 emplois). Pour le périmètre des participations,

cette empreinte atteindrait les 155 M€ dont 88 M€ de valeur ajoutée, 29 M€ d'achats locaux et 38 M€ de salaires (1 600 emplois). Mais le cabinet a également calculé une empreinte élargie de 1,7 Md€ et 15 000 emplois : « La valeur créée se propage d'acteur économique en acteur économique. Cet effet de propagation est mesuré avec une méthode spécifique », explique le consultant. Sachant que les ressources totales de la CCI sont de 142 M€ (8 M€ de subventions, 16 M€ de taxe sur les friches commerciales et 118 M€ de chiffre d'affaires), la chambre générerait donc une valeur 12 fois supérieure à ses ressources. Avec une contribution à la valeur immatérielle des Alpes-Maritimes de 4,1 %. Démonstration réussie. C. B.

Vie des Entreprises

Accompagnement des seniors

Les Maisons du Bel Âge font florès

Inaugurée en décembre dernier à Marseille, La Maison du Bel Âge Longchamp, dédiée aux usagers de plus de 60 ans, devient La Maison du Bel Âge-La Poste Relais Services Plus. Ce partenariat, initié pour la première fois en France entre le Département des Bouches-du-Rhône et le groupe La Poste, vise à expérimenter une nouvelle forme de présence postale sur le territoire. L'objectif, pour Martine Vassal, présidente du Département, est de maintenir et de renforcer le ser-

vice public de proximité : « La Poste a décidé de se regrouper et, dans certains quartiers, ses services n'existent plus. Nous avons donc créé ce relais pour éviter aux personnes âgées d'avoir à se déplacer trop loin. Le coût de cette prise en charge supplémentaire n'est pas important, parce que la formation est assurée par les agents de La Poste ». Cette première Maison du Bel Âge a concrétisé l'ambition du



Une prise en charge qui n'est pas pour autant une forme de substitution aux obligations de l'État, selon Martine Vassal : « On ne se réengage pas forcément en lieu et place de l'État, c'est une redistribution. L'idée est de créer des lieux de vie, des lieux d'accueil pour que les personnes qui rencontrent des problèmes

puissent venir et qu'on les aide à les résoudre. Certaines viennent simplement pour pouvoir échanger ». Le Département prévoit l'ouverture d'une cinquantaine d'établissements de ce type sur le territoire, avec ou sans présence postale. Fin mars, une seconde Maison du Bel Âge a été ouverte à Aubagne. A. J.

Accessibilité des services publics

Le Vaucluse en action



L'accessibilité des services au public est une disposition méconnue de la loi NOTRe, votée en 2015 et dont la mise en œuvre s'effectue progressivement. Elle impose la mise en place d'un schéma départemental qui, dans le Vaucluse, a été présenté par le préfet, Jean-Christophe Morau, et le président du Département, Maurice Chabert. Après une période de diagnostic, des besoins majeurs ont été cernés, notamment en matière de santé, de transports et d'Internet. Afin de satisfaire les attentes des usagers, un plan d'actions couvrant les années 2018/2023 fera l'objet d'une convention signée l'été prochain entre l'État et le Département. Des études préparatoires ont permis de cibler son

contenu. Elles ont déterminé des services « très utiles et très accessibles » (école, boulangerie, pharmacie), « très utiles mais moyennement accessibles » (médecin, Internet, lycées) et « moins accessibles ». Il s'agit des centres sociaux et médicosociaux, de l'accueil petite enfance et personnes âgées, des services de l'emploi, des CPAM, CAF, MSA, des médecins spécialistes et de l'hébergement des personnes handicapées. Alors que « l'argent public est rare », confie le préfet, le plan, décliné en neuf points, encadrera en priorité la recherche de solutions pour l'accès au système de santé et aux services des publics les plus fragiles, les transports et la mobilité, et le développement des services numériques. Dans ce cadre, le Département met en œuvre la première tranche d'un programme, à horizon 2020, pour le déploiement de la fibre optique, d'un montant de 12 M€. En trois ans, 541 km de fibre ont déjà été déployés, afin de desservir lycées, collèges et 103 zones d'activité. L. C.

Commissariat central de Nice

Pour une cohabitation des polices

Désaffecté depuis l'ouverture de Pasteur 2 en 2015, l'ancien hôpital Saint-Roch, situé en plein cœur de Nice, accueillera en 2022 le commissariat central de la ville. Un projet emblématique pour le maire LR Christian Estrosi : « L'idée est d'y aménager le premier hôtel de police qui réunisse la police nationale et la police municipale, mais aussi le centre de supervision urbain ».



Cette idée de cohabitation des polices, à ce jour inédite en France, semble plaire au gouvernement, puisque le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a annoncé lors d'un passage à Nice, en début d'année, une contribution de l'État à hauteur de 50 M€. Le commissariat sera en effet inscrit au plan de programmation immobilière 2018-2020 de la police et de la gendarmerie, ce qui en fera en outre le projet le mieux doté de ce plan. « Nous pensons que l'approche de la sécurité doit être globale, nous sommes entrés dans une autre époque et nous avons donc besoin de toutes les énergies », souligne le ministre. Le réaménagement du site (un terrain de 14 000 m² pour une surface bâtie d'environ 26 000 m² sur 4 étages) est évalué à 155 M€, le financement des 105 M€ restants devra donc être trouvé auprès des collectivités territoriales. Les travaux pourraient démarrer en 2019. « Ce projet, que j'ai impulsé dès 2015, va permettre d'offrir à nos policiers des conditions de travail optimales pour une plus grande efficacité, une meilleure complémentarité pour les forces de sécurité qui travaillent quotidiennement ensemble, ainsi que des conditions améliorées pour les administrés », se réjouit le maire de Nice. C. B.

Avignon Confluence

Naissance d'un nouveau quartier

La silhouette du futur quartier Avignon Confluence se dessine. Ce projet d'aménagement, porté et financé conjointement par la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon, a pour ambition de lier le quartier de la gare TGV au centre-ville, en mêlant logements et activités économiques, nouvelles modalités de transports doux et espaces verts. « Il y avait une volonté partagée dès 2015 d'initier un projet urbain sur les espaces entre la rocade et la gare TGV, contraints par les grandes infrastructures, en intégrant toutes les mixités urbaines et en allant au-delà du simple raisonnement économique. La réflexion

a porté sur la liaison avec le centre-ville, mais aussi sur le plan de composition qui intégrera une structure paysagère aux fonctions techniques, des liaisons douces et un maillage interne », précise Didier Paoli, chef du service Aménagement & Planification du Grand Avignon.

Conçu par l'architecte et urbaniste espagnol Joan Busquets, le schéma d'ensemble du futur quartier de 100 ha prévoit la réalisation de 16 macro-îlots de 2,5 à 4 ha, comportant en tout près de 2 500 logements, propices à des diversités de programmation et à une possible mutualisation, notamment sur la



velles lignes de bus en complément des tramways. Liée à cette question de la mobilité, la création d'une épaisseur végétale continue le long de la rocade, complétée par une série de parcs, offrira de nouveaux lieux de promenade, au travers de la reconquête des berges de la Durance et la valorisation des abords du Canal Puy.

question du stationnement et des énergies renouvelables.

Dans ce schéma, la rocade sera abaissée pour être transformée en un véritable boulevard urbain. L'objectif : retrouver une voie de circulation apaisée et porter en parallèle des infrastructures dédiées aux modes doux et aux transports en commun, avec le développement prévu de deux nou-

Pris en compte dès la conception du projet, le risque d'inondation sera contré par un fonctionnement du quartier sur 4 niveaux. Certains grands espaces végétalisés auront ainsi pour vocation de servir de réceptacle en cas d'inondation.

Prochaine étape du projet : l'aménagement d'un premier macro-îlot témoin prévu pour 2020. A. J.

Lutte contre les infections

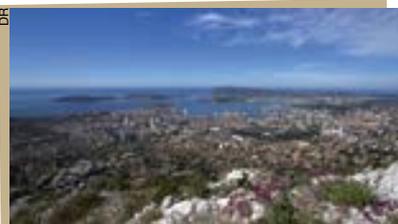
Un pôle mondial à Marseille

Le 27 mars dernier était inauguré, à Marseille, l'Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection. Sur 27 000 m², il regroupe en un même lieu plus de 780 personnes (chercheurs, médecins, techniciens, entrepreneurs, etc.) spécialisées dans les domaines de l'inféctiologie et de la microbiologie, ainsi que des équipements de pointe, tant pour la recherche médicale que pour la prise en charge de patients souffrant de pathologies infectieuses graves et/ou très contagieuses. « L'objectif, c'est d'avoir toutes les compétences et les équipements au même endroit pour pouvoir tout faire », souligne le directeur de l'institut, Didier Raoult, qui a porté à bout de bras le projet. Et de poursuivre : « À la fois porte d'entrée de nombreuses épidémies et point de départ pour la médecine tropicale et coloniale du siècle dernier, la cité phocéenne possède une longue histoire avec les maladies infectieuses. Et, aujourd'hui encore, cette histoire se poursuit : le tissu scientifique en inféctiologie



est très dense à Marseille, mais pour que tout cela soit pérennisé, il fallait créer quelque chose, un bâtiment, un lieu commun. »

En somme, même s'il refuse d'utiliser le mot, c'est une sorte d'héritage que ce scientifique mondialement reconnu dans le monde de l'inféctiologie lègue à Marseille. Un héritage pour lequel il a fallu mobiliser d'importants financements. D'abord ceux de l'État, à travers l'appel d'offres lancé par l'Agence nationale pour la recherche. Se sont ensuite ajoutés des financements de l'Europe, de la Région, du Département, de la Métropole, de la Ville, de l'AP-HM, de différents instituts de recherche, et même du FMI, pour un total de plus de 109 M€. C. H.



Rade de Toulon

Un front de mer à réinventer

Les 36 000 m² situés sur l'ancien site de la DCNS, Arsenal nord du Mourillon à Toulon, cédés en décembre dernier par l'État et la Défense à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, vont être complètement réaménagés. Le comité de pilotage métropolitain vient de définir les modalités d'un concours international pour transformer le front de mer toulonnais d'ici 2022. Son nom : « De Mayol à Pipady, un concours pour l'avenir de la rade ». Les nouveaux aménagements devraient améliorer la qualité de vie des citoyens et contribuer au développement des entreprises : « Nous savons tous que ce périmètre dispose d'atouts exceptionnels pour le devenir de notre territoire », rappelle Hubert Falco, président de la Métropole.

Lors d'une première réunion du comité de pilotage, en mars dernier, le périmètre du projet a été dévoilé. Il s'étendra du rond-point Bonaparte jusqu'au Môle Pipady en excluant la Direction Générale des Armées, lieu stratégique pour la Défense nationale. Les candidats au concours devront également repenser la circulation, le stationnement et la manière de relier le quartier du Mourillon au centre-ville. Même si le budget n'a pas encore été annoncé, le comité souhaite lancer rapidement le concours pour pouvoir désigner les lauréats à la fin de l'année 2019 au plus tard. « Il est difficile de trouver du foncier sur notre territoire, 36 000 m² en bord de mer ça n'existe plus, ce concours sera exceptionnel. Ce projet va transformer l'ensemble de la rade », se réjouit le président. J. R.

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Un levier économique métropolitain



Initié il y a plus d'une dizaine d'années, le projet d'aménagement de la presqu'île du Mazet, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, se concrétise. Ancien site de débarquement et de stockage des marchandises, la zone accueillera le pôle Nautisme Mer visant à redynamiser cette superficie de 304 ha après sa désertification dans les années 1960. Portée par la Société publique

locale (SPL) pôle Nautisme, Mer & Développement Port-Saint-Louis-Provence, capitalisée à hauteur de 1 M€ par la Ville et de 800 000 € par la Métropole Aix-Marseille-Provence, la réflexion sur la mise en place des aménagements de la zone est en passe d'être finalisée. Sept quartiers de développement ont ainsi été identifiés, les portes du Mazet, la cité du nautisme, la pointe

de Carteau, le secteur Voile légère, le village des pêcheurs, le canal Saint-Antoine et le Cœur Vert. Président de la SPL et maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Martial Alvarez a fait de ce projet son cheval de bataille dès sa première campagne électorale, en 2008 : « J'ai appuyé l'idée de développer cette zone résolument tournée vers la mer avec ses deux ports privés, son importante filière conchylicole et sa base nautique municipale spécialisée dans les sports de glisse. Lorsque j'ai été élu en 2014, j'ai immédiatement alerté l'intercommunalité sur la nécessité de créer un levier de dynamisation pour la zone et nous avons rapidement validé la création d'une SPL pour concevoir ses aménagements ».

Fondée en 2015, quelques mois avant la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la SPL est aujourd'hui en négociation avec le Grand Port Maritime de Marseille, qui possède une partie du foncier de la presqu'île. L'objectif : développer la plaisance et le tourisme sur la zone en complémentarité avec ce que la Métropole offre déjà sur sa façade maritime, mais aussi renforcer son ouverture à l'international, notamment en aménageant des espaces

d'accueil et d'entretien pour les catamarans. L'accent sera également mis sur la préservation de son milieu naturel en accord avec le Programme de prévention des risques d'inondation et sur le développement des filières de transition énergétique à travers un projet de création d'un parc éolien *off-shore*. A. J.



Avignon

Tramway en vue

La cité des Papes inaugurera son tramway en 2019, très certainement avant l'ouverture du festival. « Un premier tronçon reliera la porte Saint-Roch, au pied du Pont de l'Europe, au quartier Saint-Chamand, avant d'être prolongé à l'horizon 2023 », annonce Aurélien Trescazes, directeur transports et mobilité au Grand Avignon. Pour un coût de 117 M€, cette portion de voie de 5,2 km va offrir une alternative à la voiture pour désengorger le centre-ville d'Avignon. Dans le même temps, deux lignes de bus à haute fréquence baptisés Chron'Hop relieront la partie est et nord au sud. Et, pour garder une logique d'abandon de la voiture, 3 parkings relais seront mis à la disposition des voyageurs à l'Agroparc, sur les communes de Rognonas et des Angles.

Mais ce n'est que la première partie d'un plus vaste chantier, puisqu'en 2021 un deuxième tronçon de 3,2 km devrait voir le jour reliant l'île Piot à la porte Saint-Lazare. Ce qui portera à 8,4 km la totalité de la voie de tram. Un nouveau chantier d'un montant de 61,2 M€, voté en conseil communautaire le 9 mars dernier dans une ambiance tendue, la maire d'Avignon, Cécile Helle, craignant des conséquences budgétaires jusqu'en 2025. H. G.

Tramway de Nice

Et de trois !

C'est parti pour la 3^e ligne de tramway à Nice, qui reliera l'aéroport au quartier Saint-Isidore, situé au cœur de l'ÉcoVallée. Christian Estrosi, maire de Nice et président de la Métropole Nice Côte d'Azur, a lancé officiellement les opérations le 19 mars dernier, alors que le plan d'investissement 2018-2020 avait été voté le matin même par le conseil métropolitain : « Nous lançons aujourd'hui les travaux de plate-forme qui dureront jusqu'au printemps 2019. De mi-2018 à fin 2019 auront lieu les aménagements de surface et les plantations, tandis que la pose des rails se fera entre l'été 2018 et le milieu de l'année 2019. Le chantier



s'achèvera fin 2019, avec la mise en service de la ligne ».

Coût annoncé de l'opération : 56,82 M€. Un projet subventionné à hauteur de 30,5 M€, dont 15 M€ apportés par la Ville de Nice. Pour le financement des 26,32 M€ restants, Christian Estrosi compte sur des recettes fiscales dopées par une valorisation accrue des terrains situés le long de la ligne, mais aussi par « l'afflux d'entreprises de premier rang »...

La nouvelle ligne devrait fortement participer à la réduction du trafic automobile. Avec 11 stations (dont 5 en commun avec la ligne 2) et en s'appuyant sur les parkings relais de l'Allianz Riviera (200 places) et du Nikaïa (630 places), elle devrait drainer 12 000 passagers par jour en 2020. Avec une rame toutes les 10 mn dans un premier temps, puis toutes les 6 mn à terme, l'ouest de Nice (Saint-Isidore) ne sera plus qu'à 33 mn du centre-ville et le stade Allianz à 16 mn de l'aéroport. Mais surtout, « la ligne 3 permettra d'accompagner l'OIN ÉcoVallée, pour qu'elle soit un succès incontestable, en irriguant de façon qualitative les nouveaux quartiers urbains en plein développement », s'est félicité Christian Estrosi. C. B.

Prévention du risque terroriste

Cannes à l'avant-garde

7 M€ pour l'optimisation de la sécurité et la protection de la population ! C'est le budget consacré par la Ville de Cannes dans la lutte antiterroriste depuis le début du mandat de son maire, David Lisnard. Après avoir été la première ville à se doter d'un plan communal de prévention du risque terroriste, Cannes renforce le financement d'un dispositif unique en France, validé par le ministère de l'Intérieur, en ajoutant 2 M€ aux 5 M€ d'autorisation de programmes votés par le conseil municipal depuis trois ans.

Ce plan a ainsi permis de sécuriser les établissements scolaires dans le cadre d'une enveloppe budgétaire s'élevant

à plus de 2 M€. De nouveaux travaux, à hauteur de 60 000 €, sont par ailleurs programmés cette année. Parallèlement, des investissements ont été réalisés afin de sanctuariser les principaux lieux de rassemblement et de sécuriser les ports. Enfin, des travaux sur la voirie (barrières levantes, bornes de sécurité, barrières escamotables) ont été effectués à hauteur de 800 000 €, d'autres sont à venir dans les rues transversales à la Croisette et, en 2019, un second poste de police municipale mobile, avec les outils d'un poste de commandement, sera mis en place.



Ville de Cannes

fixes, couvrant principalement des établissements publics, écoles et crèches ont été installés. À ce dispositif s'ajoute un plan municipal de détection de la radicalisation et un projet expérimental de formation des policiers municipaux aux techniques de leurs homologues de la Police nationale pour faire face

à un tueur de masse. L'ensemble des infrastructures de la cité ont été passées au crible : audits de sites, diagnostics de sécurité et exercices d'entraînement se sont multipliés. Aujourd'hui, la ville est équipée de 580 caméras de vidéosurveillance - 1 pour 130 habitants -, tandis que 311 boutons alarme, dont 211

Si l'objectif est de faire de Cannes une référence nationale dans l'anticipation du risque terroriste, David Lisnard n'en oublie pas pour autant de mettre tous les atouts sécuritaires de son côté dans la perspective des échéances de 2020. L. C.

Métropole Nice Côte d'Azur

Le tourisme en partage

Le 19 mars dernier, le conseil métropolitain de Nice Côte d'Azur a acté le transfert de la compétence « promotion du tourisme et création d'offices de tourisme » des communes à la Métropole. Un transfert imposé par les lois Maptam (Modernisation de l'action publique territoriale) et NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) « mais qui doit être pris comme une chance de renforcer d'autant notre Métropole et valoriser sa diversité », souligne Christian Estrosi, président de Nice Côte d'Azur. Un transfert qui, selon l'élu, s'est organisé « en concertation avec l'ensemble des 49 communes par un dialogue permanent ».

La gestion métropolitaine sera effective fin 2018. Avec, pour effets, la création d'un office de tourisme métropolitain (18 offices locaux actuellement), des bureaux répartis sur tout le territoire (6 points d'information à ce jour), le transfert à la Métropole de l'accueil et de l'information des touristes, de la promo-

tion touristique, de la coordination des différents partenaires du développement touristique. Les communes, elles, garderont la maîtrise de l'événementiel et de l'animation locale. Comme dans tout transfert de compétence, les moyens communaux (personnel et taxe de séjour) iront à la Métropole. « Ils feront toutefois l'objet d'une compensation par la commission locale d'évaluation des charges transférées », précise Christian Estrosi qui insiste sur la richesse et la diversité touristique de Nice Côte d'Azur du littoral aux stations de montagne, en passant par le moyen-pays. « La Métropole va permettre de faire grandir l'exercice de cette compétence en lui donnant une autre dimension », promet-il. C. B.

Aix-Marseille-Provence

Au service de la France !

La Métropole Aix-Marseille-Provence et la CCI Marseille-Provence souhaitent « se mettre au service de la croissance économique de la France ». C'est le message qu'ont souhaité adresser leurs présidents respectifs, Jean-Claude Gaudin et Jean-Luc Chauvin, au Président de la République. Dans un courrier commun, ils indiquent vouloir être associés aux enjeux de la

réforme de *Business France*, l'opérateur de l'État chargé de l'internationalisation des exportations françaises, rappelant que le territoire d'Aix-Marseille-Provence « participe à plus de 60 % des projets d'implantations internationales de la région PACA ». C'est pourquoi les deux acteurs métropolitains demandent au chef de l'État de « travailler sur un statut propre aux CCI métropolitaines et sur de nouveaux liens à définir entre *Business France* et les Métropoles françaises. Une initiative loin d'être du goût du président de Région, Renaud Muselier : « La Région est le bon échelon, celui qui nous permet de faire face à la concurrence européenne et internationale. Je ne vois pas ce qu'une strate supplémentaire pourrait apporter. » Et de poursuivre, non sans ironie : « Si l'État veut ajouter une couche au mille-feuille, qu'il le fasse. Mais aujourd'hui, la volonté du gouvernement est plus à fédérer les Métropoles et les Départements ! » Une nouvelle tension entre Métropole marseillaise et Région qui - espérons-le - ne soit pas à l'origine d'une nouvelle source de complexités administratives pour les entreprises qui souhaitent exporter... B. F.

GPM/MI



DR





CCI formation

MARSEILLE PROVENCE • LYON MÉTROPOLE

SALARIÉS, DIRIGEANTS, CRÉATEURS, REPRENEURS
D'ENTREPRISES D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Vous souhaitez vous former,
former vos équipes ?**

FORMATIONS 2018

MANAGER DES HOMMES ET DES PROJETS
COMMUNIQUER - COLLABORER - FORMER
ENJEUX HUMAINS - RESSOURCES HUMAINES
PERFORMANCE COMMERCIALE
LANGUES - COMMERCE INTERNATIONAL - INTERCULTUREL
ENVIRONNEMENT DIGITAL - OUTILS BUREAUTIQUES
PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
EXCELLENCE ENTREPRENEURIALE

RENDEZ-VOUS SUR cciformationpro.fr ET SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX   

1, rue Saint Sébastien • 13006 Marseille • 04 91 14 26 95 • cciformation@ccimp.com



« Le Département est un et indivisible, et doit accueillir la Métropole »

La présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Martine Vassal, n'échappe pas à la tradition du bilan d'étape de mi-mandat qui lui offre la possibilité d'affirmer que la plupart de ses engagements sont en cours de réalisation. La puissance financière du conseil départemental lui a permis de remettre la collectivité au centre des institutions locales. Et ce, avec d'autant plus de facilités que la jeune Métropole Aix-Marseille-Provence est obérée par un endettement important. Une situation dénoncée par celle, également 1^{ère} vice-présidente d'Aix-Marseille-Provence, qui fustige le « désengagement total de l'État » et qui souhaite préserver le Département de toute mauvaise fusion avec la Métropole, aux conséquences financières incertaines.

Vous êtes à mi-mandat de votre présidence du conseil départemental. Quel bilan faites-vous de ces trois dernières années ?

Ce furent trois années intenses et rapides. J'ai conscience qu'en 2014, mon élection a pu surprendre et je crois que j'ai également surpris dans ma manière d'aborder ce mandat, après 17 années de pouvoir socialiste. J'avais un programme qui a été validé lors de la tenue des états généraux de Provence et qui, aujourd'hui, est mis en œuvre. À mi-parcours, 98 % des actions inscrites à ce programme sont engagées ou réalisées. Et l'une de mes fiertés est que la totalité des élus, les maires, me disent régulièrement que, sans le Département, ils ne pourraient pas faire face à leurs investissements. Je crois que ce bilan participe à crédibiliser de nouveau la classe politique et lutte ainsi contre l'abstention qui favorise les extrêmes. Je veux qu'au bout de mon mandat, en 2021, les citoyens puissent dire : « Elle a fait ce pour quoi elle s'est engagée ».

Quels sont les projets que vous reprenez tout particulièrement ?

Ils sont nombreux et dans beaucoup de domaines. Bien sûr, il y a le Plan Charlemagne, qui vise à réhabiliter d'ici 10 ans l'ensemble des collèges du département et pour lequel 2,5 Md€ sont engagés. L'éducation de notre jeunesse est une priorité, comme leur sensibilisation aux valeurs de la République. C'est ainsi que près de 11 000 collégiens ont pu découvrir, depuis 2014, le Mémorial du Camp des Milles. Je peux également citer notre politique en faveur de nos aînés, avec la création des Maisons du Bel Âge (NDLR, lire p.13), de la santé, avec la rénovation des urgences pédiatriques de La Timone. Nous avons aussi permis à plus de 7 000 bénéficiaires du RSA de retrouver du travail. Vous le voyez, les domaines d'intervention du Département sont multiples...

À propos du RSA, 13 Départements ont lancé une consultation citoyenne en faveur de l'expérimentation d'un revenu de base universel.

Pourquoi celui des Bouches-du-Rhône n'en fait-il pas partie ?

Le revenu universel n'est pas une solution. Personnellement, je suis favorable à la revalorisation du travail. Depuis le passage à l'euro, nous avons constaté une augmentation très forte du coût de la vie qui n'a pas été suivie par une augmentation des salaires. Aujourd'hui, un salarié qui gagne le SMIC a moins d'avantages qu'une personne qui bénéficie du RSA. Et ce n'est pas normal. Il faut bien sûr protéger ceux qui sont dans l'impossibilité de pouvoir travailler, mais il faut aussi faire en sorte que ceux qui peuvent travailler retrouvent le chemin de l'emploi. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Il y a 76 000 offres d'emploi dans le département qui ne trouvent pas preneur, ce qui pose le problème de la formation professionnelle. Il ne faut pas faire de l'assistantat à tout va. Pour moi, l'exigence sociale doit être en direction de ceux qui en ont réellement besoin.

Pour la 3^e année consécutive, vous avez décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité. N'y a-t-il pas là un manque à gagner pour l'institution ?

Effectivement, mais c'est un choix politique que j'assume. Nous serrons la vis sur notre budget de fonctionnement pour ne pas augmenter les impôts. Mais le véritable manque à gagner provient surtout du désengagement de l'État. Ce dernier n'a plus d'argent et veut réduire ses propres déficits sur le dos des collectivités locales. Il n'a qu'à mieux gérer son budget, comme nous le faisons. S'il souhaite que nous lui expliquions comment réaliser des économies, nous sommes à sa disposition ! En attendant, nous assumons des surcoûts de charges qui ne sont pas compensés par l'État, tel que la prise en charge des mineurs isolés étrangers qui sont passés de 60 à 577 en un an !

Le Département s'est lancé dans la création de « Maisons du Bel Âge », une première en France. Pouvez-vous nous expliquer quel en est le concept ?

L'idée était de créer des lieux de vie et d'accueil pour que les seniors puissent venir exposer leurs problèmes quotidiens, se renseigner sur les loisirs,

Analyse Dans les starting blocks



Martine Vassal ne connaît pas le contenu du « mécano institutionnel », comme elle le nomme, que le gouvernement prépare en vue de la fusion Métropole-Département, ni même son calendrier électoral exact qui oscille, selon les rumeurs, entre 2020, date du renouvellement de l'assemblée métropolitaine, ou 2021, celle des prochaines élections départementales. Mais elle est en position de force. Celle qui reconnaît elle-même qu'elle a pu « surprendre en s'installant dans le fauteuil de présidente du conseil départemental », savoure aujourd'hui un bilan triennal qu'elle présente avec satisfaction au sein des six territoires qui composent aujourd'hui la Métropole Aix-

Marseille-Provence. Après avoir confirmé son envie de succéder à Jean-Claude Gaudin à la tête de la Métropole - une candidature « qui n'a pas l'air d'être contestée par qui que ce soit », se félicite-elle - Martine Vassal avoue « préparer son projet métropolitain » et n'hésite pas à confirmer que celui-ci « englobe forcément une ambition pour Marseille ». Au cas où... ce fameux *big bang* institutionnel exigerait sa propre candidature à la tête de la cité phocéenne. Martine Vassal est ambitieuse, certes, mais craint plus que tout que cette fusion Métropole-Département n'obère les capacités financières d'un conseil départemental qui lui permet aujourd'hui de mener de nombreuses politiques publiques et de conquérir le cœur des élus locaux. C'est pourquoi elle préférerait que l'institution départementale absorbe l'actuelle Métropole, plutôt que l'inverse. Le gouvernement a promis de prendre sa décision sur ce prochain « mécano institutionnel » d'ici la fin de l'année.



0013

remplir des déclarations, obtenir des informations sur l'obtention de certaines allocations, ou simplement pour pouvoir échanger, discuter, ce qui est pour le moins important. À l'horizon 2020, une cinquantaine de Maisons du Bel Âge verront le jour sur l'ensemble du territoire départemental. **Faut-il que les Départements s'investissent davantage dans la création et la gestion des maisons de retraite médicalisées, ou cela doit-il rester de la seule responsabilité de l'État ?** Très clairement, ce n'est pas notre métier. Notre métier, c'est de donner des agréments aux éta-

blissements. On a créé quelque 500 places en EHPAD depuis 3 ans, après avoir lancé des appels à projets dans les zones qui en avaient besoin. L'État a en revanche un défi énorme à relever face au vieillissement de la population, un défi de financement pour médicaliser davantage les maisons de retraite, afin d'accueillir les personnes vieillissantes handicapées.

Vous dénoncez dans nos colonnes, il y a un an, "l'incurie de l'État" dans la gestion des hôpitaux. Vous avez lancé un vaste plan Santé pour l'ensemble du département,

dont 20 M€ pour les établissements hospitaliers de Marseille. Quel constat faites-vous aujourd'hui de la situation ?

L'aide du Département peut sembler une goutte d'eau face aux besoins de financements qui sont estimés aujourd'hui, pour la seule AP-HM, à 300 M€ ! Mais nous n'avons pas vocation à nous substituer à l'État ni, encore moins, à absorber les dettes des établissements publics. Aujourd'hui, les élus locaux attendent de savoir quel sera l'investissement de l'État en faveur du secteur hospitalier, avant d'aller plus loin. C'était l'objet de notre récente rencontre commune, avec Jean-Claude Gaudin pour la Ville et Renaud Muselier pour la Région, auprès de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn.

Avez-vous obtenu des réponses concrètes ?

Nous avons obtenu 9 M€... C'est déjà bien ! Mais cela reste très insuffisant. La ministre nous a elle-même confirmé que tous les établissements publics de France étaient dans un état catastrophique, en déficit chronique avec des besoins d'investissements colossaux. La France a un personnel de santé remarquable, mais il y a un manque d'investissement effarant. Si l'État ne réagit pas, La Timone II, qui est un magnifique établissement récemment construit, sera dans 10 ans dans le même état que La Timone I, si on ne l'entretient pas !

Le gouvernement vient de lancer le plan national « Action cœur de ville » qui permettra à 13 villes de la région Sud de bénéficier d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville. Trouvez-vous l'initiative pertinente ?

L'initiative est louable, mais je regrette fortement qu'elle ne concerne que les villes hors Métropole ! Après nous avoir imposé la Métropole Aix-Marseille-Provence sans la doter de moyens financiers, l'État aurait pu nous demander si nous voulions participer à ce plan. Il n'y a pas que les villes hors Métropole qui ont des difficultés ! C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, de revoir sa copie. Encore une fois, Aix-Marseille-Provence mérite un traitement particulier.

Le conseil départemental a décidé de financer un certain nombre de projets de transport portés par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Où en sont ces projets ?

La Métropole a lancé son agenda de la mobilité. Jean-Pierre Serrus, le vice-président aux Transports, a très bien fait son job. Il a mené de nombreuses concertations, pris en compte les difficultés d'accessibilité des territoires. Ce plan est évalué à 2 Md€ jusqu'en 2025, 3 Md€ jusqu'en 2030. Aujourd'hui, seulement 444 M€ sont financés, à parts égales entre la Métropole et le Département, en faveur notamment du >>>

>>> BHNS d'Aix-en-Provence ou de la rocade L2 à Marseille, qui devrait ouvrir fin 2018. D'autres projets pourraient démarrer, pour un montant de 236 M€. Or, la Métropole ne peut y consacrer que 90 M€ ! C'est pourquoi Jean-Pierre Serrus est obligé, aujourd'hui, de revoir sa copie à la baisse, pour la simple et bonne raison que nous n'avons aucun financement de l'État ! Je rappelle que, lors de la création de la Métropole, les premiers ministres Jean-Marc Ayrault, puis Manuel Valls, nous avaient promis qu'en échange de projets, nous aurions des financements. Nous avons monté les projets et nous attendons toujours l'argent du gouvernement !

L'une des premières victimes de cette révision de copie est l'abandon du Val'Tram du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Comprenez-vous le mécontentement de ses élus ?

Je le comprends, puisque le Val'Tram était inscrit à l'agenda de mobilité métropolitain. Mais le Val'Tram est l'un des exemples pertinents de la non-participation de l'État à l'ensemble de nos projets. Aussi, la Métropole doit faire des choix. Elle ne peut pas financièrement tout assumer et a été obligée de sacrifier certains projets. Nous avons besoin de 150 M€ par an de la part de l'État. En attendant, nous ne savons même pas comment nous allons financer le milliard et demi d'euros de projets qu'il nous reste à lancer jusqu'en 2025.

La gratuité des transports dans le Pays d'Aubagne a fait florès à travers l'Hexagone. La maire de Paris, Anne Hidalgo, vient de lancer une large réflexion à ce propos. Pourriez-vous envisager de faire de même sur l'ensemble des transports métropolitains ?

Cela nous ferait plaisir de mettre les transports gratuits, mais c'est tout simplement impossible. La gratuité a un coût que la Métropole ne peut assumer. À moins que le gouvernement n'ouvre les vannes financières mais c'est à mon avis un rêve ! Il a été convenu que le Pays d'Aubagne conserverait cette exception en acceptant de le financer sur son propre budget territorial, mais cela s'arrêtera en 2020, avec la fin programmée des territoires.

Avec plus de 4 Md€ de dettes, la Métropole ne se heurte-t-elle pas à une impasse financière ? Aujourd'hui, oui. Et je le répète : Aix-Marseille-Provence a été créée sur le principe d'une partici-



ipation de l'État qui n'est jamais venue. Nous avons donc accumulé les dettes. Et que l'État n'essaie pas de nous dire aujourd'hui que la fusion entre la Métropole et le Département serait la solution à ces difficultés financières. Au contraire, il y a un risque de mettre en péril tout le tissu social du Département, qui ne pourra plus assumer un bon nombre de politiques publiques à cause de la dette métropolitaine.

Vous partagez donc les craintes de la sénatrice d'Aix-en-Provence, Sophie Joissains, qui prédit qu'« après avoir mis en péril la Métropole, la dette marseillaise mettrait en danger le Département après sa fusion » ?

Oui, je les partage. Mais je tiens à préciser que ce n'est pas la seule dette marseillaise qui pourrait mettre en péril les finances du Département, mais la dette de la Métropole tout entière, qui comprend les déficits de l'ensemble de ses six territoires.

Souhaitez-vous un moratoire sur la dette de la part de l'État ?

L'État pourrait peut-être étaler un peu plus la dette. Mais qu'il donne d'abord les financements dont nous avons besoin et qu'il nous avait promis !

Vous vous êtes prononcée en faveur d'une fusion Département-Métropole à condition, disiez-vous

en janvier dernier, que la nouvelle entité ne conserve que 4/5 grandes compétences...

J'y ai mis en réalité plusieurs conditions. Que les grandes compétences stratégiques soient effectivement assurées par ce nouveau mécano institutionnel ; que l'aide aux communes puisse perdurer ; que les actions de proximité soient gérées au plus près du concitoyen ; qu'il n'y ait pas d'augmentation d'impôts ; et que les maires soient considérés. Sur ce dernier point, il semblerait que le gouvernement accepte l'idée de la création d'un conseil des communes qui puisse être force de propositions en matière d'aménagement.

Souhaitez-vous que la loi soit modifiée et que les territoires puissent retrouver une légitimité au travers d'une nouvelle personnalité juridique ?

Ce que je souhaite, c'est que la politique de proximité se fasse au plus près des populations. Et pour moi, la bonne échelle, c'est la commune. Après, nombre d'entre elles n'ont pas les moyens humains ou financiers d'assumer certaines actions de proximité. Dans ce cas, le territoire peut être une solution. Savoir si les territoires doivent retrouver une personnalité juridique ou pas, je crois que ce n'est pas le

fond du problème et la population n'en a que faire. Ce qu'elle souhaite, c'est l'efficacité des politiques publiques.

Quelle est votre position sur l'avenir des 29 communes du nord et de l'ouest des Bouches-du-Rhône qui sont aujourd'hui hors Métropole ?

Le gouvernement, par l'intermédiaire de Christophe Castaner, secrétaire d'État aux Relations avec le parlement, et Jacqueline Gourault, ministre en charge des dossiers des collectivités locales, a déclaré que ces communes resteraient au sein du Département. Il n'y a donc plus à discuter. Pour moi, le Département est un et indivisible, et c'est lui qui a vocation à accueillir en son sein la Métropole. J'ai d'ailleurs proposé que le siège de la Métropole soit au siège du conseil départemental. Dans ce raisonnement, les 29 communes font déjà partie du Département, je ne vois donc pas le problème.

Cette fusion entraîne beaucoup de questions électorales et notamment la question des dates et des modes de scrutins des prochaines élections métropolitaines. Quel est votre sentiment ou votre souhait à ce sujet ?

Aujourd'hui, les cantons sont trop grands. Il faudrait réfléchir sur des circonscriptions territoriales plus petites, en conservant le système de binômes (NDLR, 2 élus par canton). Mais je ne pense pas que le gouvernement choisisse cette formule. Il optera pour le mode électoral qui lui est le plus favorable, c'est-à-dire un scrutin de liste favorisant l'émergence d'élus La République en Marche qu'ils n'ont pas aujourd'hui.

Confirmez-vous votre candidature à la présidence de la Métropole, à la suite de Jean-Claude Gaudin ?

Oui, je le confirme.

Quel pourrait être le calendrier ? Jean-Claude Gaudin semble vouloir jouer au chat et à la souris en laissant entendre qu'il quitterait la présidence métropolitaine avant 2020 ; une échéance qu'il reporte, avec une certaine gourmandise, de semestre en semestre

Il a été élu démocratiquement pour assumer son mandat jusqu'en 2020 et a donc toute légitimité pour le faire. Il est bien évidemment libre de son calendrier.

Seriez-vous favorable à un rapprochement du parti des Républicains avec La République en Marche, pour éviter que Marseille, ou la Métropole, ne soit emportée par la France insoumise ou le Front national en 2020 ?

Il faut surtout envisager des rapprochements avec tous ceux qui ont envie de faire bouger ce territoire métropolitain. Et j'allais vous dire de manière simple : qui m'aime me suive !!!

Charles Morel

[Propos recueillis le 06/04/2018]



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

#jeprefereleartisanat
#consolocal

CONSOMMEZ
-
local
consommez
artisanal



cmar-paca.fr | PARTENAIRE D'AVENIR

 **l'Artisanat**
Première entreprise de France

RETOUR
SOMMAIRE



De l'atout "cœur" pour les centres-villes

Habitat, commerce, transports, développement des usages numériques... 13 villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été sélectionnées pour bénéficier du plan gouvernemental « Action cœur de ville ». Doté de 5 Md€, il doit permettre de redonner attractivité et dynamisme aux centres-villes de ces communes.

Centres-villes, les moyens pour la reconquête ! Ce n'est pas le slogan du plan « Action cœur de ville », dont la mise en œuvre s'étalera jusqu'en 2022, mais en proposant aux villes en difficulté un guichet pour financer des projets, il constitue un atout pour un gouvernement dont la France périphérique ne cesse de critiquer l'indifférence.

Préparé en collaboration avec l'association Villes de France regroupant les villes moyennes, il doit permettre d'acquérir et de réhabiliter des logements, les rendre plus économes en énergie, tout en stimulant une nouvelle offre commerciale en centre-ville qui rééquilibrerait les conditions d'implantation avec les zones commerciales périphériques. Ce dispositif mobilise 5 Md€ sur 5 ans (2018-2022), dont 1 Md€ émanent de la Caisse des dépôts, 700 M€ en prêts, 1,5 Md€ d'Action Logement et 1,2 Md€ de l'Agence nationale de l'habitat. Pour le ministère de la Cohésion des territoires, la montée en puissance du dispositif fera « la preuve de la capacité d'innovation des villes moyennes ».

Sentiment d'abandon

Les communes retenues, malgré leurs différences historiques, géographiques et socio-

logiques présentent des « caractéristiques similaires : un essor des zones commerciales en périphérie et dans ce qui était, hier, le poumon des villes, des vitrines fermées, des immeubles et des habitats dégradés, ainsi que des rues délaissées », analyse François Adolphe, maire DG de Carpentras. Une évolution urbaine qui « nourrit un indéfinissable sentiment d'abandon » face auquel les élus se sentent démunis.

Ainsi, l'édile ne cache pas sa satisfaction de voir sa ville figurer parmi les 13 lauréates sudistes. Il applaudit des deux mains un dispositif qui va lui permettre de « faire en cinq ans des travaux qui en auraient demandé 20, en remettant de la ville dans la ville ». La capitale du Comtat Venaissin va ainsi engager la 2^e tranche des travaux de l'Hôtel-Dieu, afin de regrouper ses musées d'ici 3 ans, lancer le projet « Gare numérique » et construire



en lieu et place de l'ilot Porte d'Orange une salle polyvalente.

Pour qui, l'effet d'aubaine ?

« Nos projets étaient prêts, en recherche de financements, et c'est le préfet lui-même qui a attiré notre attention sur les opportunités offertes par ce plan », indique François Adolphe. Cet exemple prouve qu'« Action cœur de ville » n'est pas un effet d'aubaine, mais un vrai coup de pouce pour des projets dont les cofinancements avaient du mal à se mettre en place.

À Grasse, la médiathèque et la requalification du quartier Martelly font partie des projets qui figureront en bonne place dans les dossiers à financer. Même accompagnement à Gap, pour le carré de l'Imprimerie, pâté de vieilles maisons menacées d'insalubrité, situé derrière la cathédrale. Briançon, qui doit reconvertir des bâtiments délaissés par l'armée, trouvera-là un appui pour la construction de 800 logements et commerces, tout en cherchant à retisser le lien entre ville haute et ville basse.

Les villes choisies, de droite et de gauche, en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme dans le reste de la France, témoignent de la volonté qui guide l'action du gouvernement depuis un an. Dans ce contexte, des maires qui ne parlent pas encore des prochains municipales, mais y pensent très souvent, ne manqueront pas de pousser rapidement leurs projets en sachant toquer au guichet du « cœur de ville ». En espérant secrètement que leurs électeurs sauront reconnaître leur efficacité... Louis Crémieux

Les préfets chefs d'orchestre



Arlès, Avignon, Briançon, Brignoles, Carpentras, Cavillon, Digne-les-Bains, Draguignan, Gap, Grasse, Manosque, Tarascon et Vallauris font partie de la liste des 222 villes sélectionnées dans l'Hexagone, en Corse et Outre-Mer pour mettre en œuvre, à partir du printemps 2018, le plan « Action cœur de ville ». Ce dispositif transforme nettement les pré-

conisations énumérées, il y a plus d'un an, dans le rapport Dauge, soucieux de la préservation du patrimoine des centres anciens des villes moyennes. Le gouvernement d'Édouard Philippe reprend le constat, mais élargit son action, avec une forte volonté de revitalisation commerciale, de réhabilitation et de construction de logements, et de soutien au numérique. « Il ne s'agit pas de dire aux acteurs locaux ce qu'ils doivent faire, mais de les aider à construire et mener à bien leurs projets », précise le ministère de la Cohésion des territoires. Les préfets seront les chefs d'orchestre de ces « partenariats » : sélection des projets, déblocage des fonds pour leur mise en œuvre et, enfin, pilotage. Une belle technique pour donner corps aux nouveaux rapports institutionnels issus de la mise en place des intercommunalités, tout en remettant l'État au centre de ces projets de territoire !

Un plan d'action bienvenu

La direction de SNCF Réseau PACA a détaillé son plan d'action pour l'année 2018 : 227 M€ d'investissements sur fonds propres visant à rénover des infrastructures vieillissantes. Une satisfaction pour la Région, qui espère que les travaux contribueront à atténuer les dysfonctionnements qu'elle dénonce régulièrement.

SNCF Réseau l'a annoncé il y a quelques semaines, ce ne sont pas moins de 227 M€ qui vont être investis sur ses fonds propres cette année en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 140 M€ seront consacrés à la modernisation et 87 M€ à la maintenance du réseau régional. Une somme qui s'ajoute à celle que va engager la Région, « qui cofinance les travaux », rappelle Philippe Tabarot, vice-président de la Région en charge des transports. « Nous sommes donc aussi décisionnaires et favorables à la majorité des travaux qui vont être menés dans les mois à venir. Nous avons besoin d'investir sur tout notre réseau, car nous sommes la région française qui compte le moins de kilomètres de voie ferrée par habitant. Ce que nous constatons, c'est que SNCF Réseau investit notamment



pour rénover les petites lignes, pas seulement les lignes TGV, contrairement à ce qui lui est parfois reproché au plan national », explique l' élu.

« On manque de personnel »

Pour les salariés de SNCF Réseau, ces investissements sont les bienvenus, mais suscitent une charge de travail supplémentaire et conséquente.

« Les collaborateurs sont épuisés par le travail de nuit et le week-end qu'imposent les remises en état des voies et du matériel », confie Angel Gonzalez, élu syndical à Sud-Rail PACA. « On manque de personnel pour mener à bien ces travaux. Mais au lieu d'embaucher, la direction territoriale fait appel à des entreprises privées, ce qui décourage un peu plus les personnels attachés au service public », déplore le syndicaliste. D'autant que ces mêmes collaborateurs sont souvent en butte à la colère des usagers mécontents d'un service jugé rarement à la hauteur. « Je les comprends, mais on fait ce qu'on peut avec du matériel qui a parfois 40 ou 50 ans et qui est donc obsolète ! », plaide Angel Gonzalez.

« Un mode de transport qui a du sens »

L'insatisfaction des usagers, c'est aussi l'un des sujets de préoccupation de la Région, qui l'a maintes fois rappelé. « Investir dans les infrastructures, c'est impératif. Mais cela ne suffira pas, car 50 % des retards sont dus à la mauvaise organisation de l'opérateur », assène Philippe Tabarot. Lequel attend beaucoup de la mise en concurrence attendue, dans les mois à venir, du ferroviaire en région. « Ce que l'on espère, c'est que l'on trouvera un opérateur qui proposera un service de qualité supérieure pour un prix inférieur, comme cela se fait par exemple en Italie depuis que la concurrence existe. » Pour autant, le vice-président l'assure : même s'il y a ouverture au privé, le principe du service public subsistera et les « petites lignes », non rentables, ne seront pas sacrifiées. « La Région veut les maintenir, car le ferroviaire est un mode de transport qui a du sens, à l'heure où nos routes sont asphyxiées », rappelle Philippe Tabarot.

Jean Berthelot de La Glérais

Jacques Frossard, directeur territorial de SNCF Réseau PACA

« Nous travaillons en concertation avec la Région »

À quelles priorités répond le plan d'action que vous avez présenté ?

Nous privilégions la maintenance, la régénération des équipements avant de penser au développement, que nous ne négligeons pas. Dans cette optique, 2018 va être l'année de nombreux chantiers, dont deux majeurs, à l'automne : les remplacements de deux tabliers métalliques sur le viaduc de La Siagne et d'appareils de voie en gare de Toulon.

Que répondez-vous aux élus régionaux qui évoquent des dysfonctionnements très réguliers sur le réseau ?

Ceux qui sont imputables au réseau sont largement dus à la vétusté de celui-ci, et c'est bien pour cela que nous investissons. Et pas de manière ponctuelle : nous suivons un plan sur 15 ans, pour rénover en profondeur les infrastructures. Ensuite, il y a les aléas, phénomène météorologique, acte de malveillance... Lorsqu'ils surviennent, ils ont un impact plus important qu'ailleurs, car la caractéristique du réseau en Provence-Alpes-Côte d'Azur est qu'il n'y a aucune voie de contournement. Donc le moindre incident se répercute sur les lignes déjà saturées... Les usagers le subissent et font remonter leur mécontentement aux élus, qui les défendent. C'est logique. Mais cela ne nous empêche pas de travailler en concertation avec la Région.

Jugées moins rentables, les petites lignes sont-elles en train d'être sacrifiées ?

C'est à la Région, qui les subventionne très largement, de déterminer cela. Veut-elle un service public ferroviaire ou préfère-t-elle développer des mobilités alternatives ? Jusqu'ici, l'institution considère toujours que le chemin de fer est plus pertinent que la voiture, par exemple, sur ces trajets. Donc elle maintient ses investissements en faveur des « petites lignes », bien qu'effectivement elles ne soient pas rentables. Elles ne sont pas du tout sacrifiées, et bénéficient de la même attention que les grandes lignes.



L. Barbe



DR



Provence Verte

En ordre de marche

Après avoir mis au point son organisation - elle est celle qui, dans le Var, regroupe le plus grand nombre de communes -, la communauté d'agglomération Provence Verte peut se tourner vers l'avenir et lancer ses principaux chantiers.

Près d'un an et demi après sa naissance officielle, la communauté d'agglomération Provence Verte commence à trouver son rythme de croisière. Une année a été nécessaire pour organiser la structure qui a regroupé les communautés de communes de Sainte-Baume-Mont-Aurélien, Val-d'Issole et Comté de Provence et qui compte désormais 28 communes, 90 000 habitants, 52 conseillers communautaires et réunit les trois budgets intercommunaux. Non sans tension, d'ailleurs, comme l'a révélé le désaccord en matière de gouvernance entre les deux villes les plus importantes, Brignoles et Saint-Maximin, en novembre dernier. Malgré tout en ordre de marche, Provence Verte peut donc se consacrer à ses priorités, notamment économiques.

« De très belles enseignes »

Fort d'un budget de 90 M€, le territoire entend peser, économiquement, à l'ombre de la récente Métropole toulonnaise, qui peut paraître plus

attrayante pour les entreprises qui souhaitent s'installer dans le Var. « Très sincèrement, nous ne sommes pas en concurrence », tient à préciser Didier Brémond, maire de Brignoles et vice-président de Provence Verte en charge du développement économique. « À Toulon, il y a le pôle Mer et bien d'autres atouts, naturellement, mais il n'y a pas le foncier dont on dispose. C'est l'un de nos arguments, pour venir en complément et non en concurrence, justement. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2017-2018, nous aurons vendu pour 16 M€ de foncier, ce qui a permis d'attirer de très belles enseignes comme Sodexo ou Bonifay et contribué à créer 520 emplois. Parallèlement, les PME locales implantées de longue date ou créées plus récemment ont bénéficié pleinement



DR

de cette dynamique et connaissent des taux de croissance importants. La situation géographique n'explique pas à elle seule ce renouveau économique. Il est également le fruit d'une conjonction entre les attentes des entreprises et la politique économique mise en œuvre par Provence Verte », explique le vice-président. Cette politique de développement est-elle compatible avec la volonté

Nicopolis montré en exemple

Illustration de la capacité de la communauté d'agglomération à accompagner les entreprises, Nicopolis, une zone d'activité de plus de 300 ha créée il y a 30 ans pour compenser, notamment, la disparition des industries minières du bassin brignolais. « Ces dernières années, l'intercommunalité a réalisé sur cette zone de très forts investissements, avec plus de 15 M€ programmés sur la période 2015-2020, rappelle le vice-président et maire de Brignoles. Depuis la mise en service, fin 2015, de la centrale Biomasse Inova, Nicopolis contribue de manière essentielle à l'approvisionnement électrique de la région PACA et à la redynamisation de la filière sylvicole régionale. »

Aujourd'hui, Nicopolis regroupe 300 entreprises et plus de 2 400 emplois et doit encore s'agrandir de 50 ha dans les prochains mois, soit « potentiellement 800 emplois supplémentaires ». Comme un exemple à suivre pour l'ensemble de Provence Verte, si l'on suit le raisonnement de Didier Brémond. « En tant que président de la commission du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), je considère que les élus de Provence Verte n'anticipent pas assez la dynamique économique », tempère Michael Latz, maire de Correns. « Aujourd'hui, il y a une zone, Nicopolis, qui fonctionne très bien, mais je suis catastrophé de voir que nous ne parvenons pas à faire sortir une zone économique sur le bassin de Saint-Maximin. Il y a pourtant des demandes et il est important de les satisfaire pour un meilleur équilibre territorial », pointe l' élu.

Jean Berthelot de La Glérais

« Au-delà du bio »

Créée le 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération Provence Verte met en avant, outre le développement économique, l'environnement et l'agriculture raisonnée. Elle a notamment créé Lou Labo, un centre de développement durable visant à « répondre et anticiper les besoins actuels » en la matière. Le centre entend apporter des réponses concrètes à ce que recherchent les acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés, en matière de développement durable. Il entend également proposer des rencontres entre tous ceux qui œuvrent en faveur de cette thématique. Parmi ses projets, citons les cantines durables ou encore les Rencontres de Correns, qui se tiendront cette année les jeudi 24 et vendredi 25 mai 2018 sur le thème : « Au-delà du bio – Comment le respect de la terre contribue à la transition sociale ? ».

Face à la grande distribution

En tête des régions françaises en termes de taux de pénétration du bio dans son agriculture, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait aujourd'hui face à de nouveaux défis de commercialisation. Entre respect des valeurs et évolution des modes de consommation, peut-on véritablement produire du bio à grande échelle ?



Avec une progression de conversion de ses exploitations agricoles de 15 à 20 % par an, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est en première ligne pour témoigner d'un engouement croissant pour la filière bio. Fin 2016, plus de 19 % de sa surface agricole utile était cultivée selon ce mode de production, contre 5,7 % au niveau national, la consacrant première région bio de France pour les fruits et légumes, les plantes aromatiques, les olives et le riz. En termes de débouchés, si la filière s'est historiquement développée sur la vente directe



et les distributeurs spécialisés, avec 288 points de vente recensés en 2017, le positionnement récent des grandes et moyennes surfaces (GMS) alimentaires témoigne d'une prise de conscience du potentiel économique de ce marché face aux nouvelles demandes des consommateurs.

Jusque-là réservé à un secteur de niche, le bio séduit de plus en plus de consommateurs qui ne souhaitent pas tous modifier pour autant leurs habitudes. Une évolution des modes de consommation dont atteste Christophe Bauvineau, directeur d'Agribio Provence : « Le marché se segmente et les demandes sont aujourd'hui très diverses. Certains consommateurs veulent relocaliser leur alimentation, après avoir compris l'impact environnemental des échanges à grande échelle. Ils veulent une meilleure traçabilité, un lien avec le producteur. D'autres, sensibilisés aux questions de santé, veulent consommer bio, mais en se fournissant dans leurs magasins habituels. La multiplicité des types de consommation entraîne une multiplicité des types de producteurs et d'entreprises qui vont travailler en bio. »

Se restructurer pour évoluer

Le nouveau positionnement de la grande distribution pousse désormais la filière à prendre en compte les enjeux commerciaux liés à ce change-

ment d'échelle. Organisée fin mars par le Marché d'intérêt national (MIN) de Châteaurenard-Provence, la table ronde « Quels partenariats commerciaux et nouvelles demandes de consommation pour les filières bio de demain ? », qui a réuni professionnels, élus locaux et associations de consommateurs, a posé la question d'une nécessaire restructuration pour contrer les dérives constatées par le passé.

En premier lieu, la crainte des producteurs de voir se reproduire le schéma conventionnel de la distribution qui amène à une standardisation des produits et une pressurisation des prix en amont de la filière. « Il faut rapprocher la production et la distribution pour assurer une juste répartition de la chaîne des valeurs dans la filière, mais le bio n'est pas incompatible avec une production à grande échelle ni avec l'internationalisation. La consommation s'accroît, le volume doit donc suivre pour être en capacité de fournir le marché », souligne Jérémie Becciu, directeur du MIN Châteaurenard-Provence. Et de poursuivre : « Il ne faut pas non plus oublier que la Provence a une valeur exportatrice historique. Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, nous alimentons des grosses places comme le MIN de Rungis ou l'Allemagne. Après avoir été, à une époque, la plus grande région de pro-

duction de fruits et légumes d'Europe, peut-être que nous pourrions être la plus grande région bio d'Europe. »

Un projet de société

Une vision que ne partage pas Michael Latz, maire de Correns, premier village bio de France. Impliqué dans les problématiques de l'agriculture biologique depuis plus de 20 ans, dont il fait chaque année l'état des lieux avec les acteurs et penseurs du développement durable à l'occasion des Entretiens de Correns, cet ancien ingénieur agronome de formation s'interroge sur la capacité de la grande distribution à rester dans la philosophie originelle, sans imposer peu à peu un cahier des charges qui ferait du bio un produit industriel comme un autre : « Le bio est devenu un argument *marketing*. Aujourd'hui, deux choix s'offrent à nous : soit on imagine que l'on a besoin de penser et manger différemment en créant de la valeur sur le territoire, avec des exploitations à taille humaine, soit on continue à tuer le monde rural en changeant simplement l'agriculture traditionnelle en agriculture industrielle biologique. Mais c'est la grande distribution qui décide et c'est un choix politique de la laisser faire ».

Pour ce militant qui croit à cette nouvelle économie de marché à condition qu'elle soit encadrée par l'État, le bio est un projet de société qui doit passer par une réflexion à long terme, à travers l'investissement dans la recherche et l'expérimentation, mais aussi par l'implication de ses acteurs locaux : « Si toutes les collectivités de France décidaient de passer rapidement à 50 % de bio dans les lycées et les collèges par exemple, le flux se créerait obligatoirement. L'État doit imposer aux collectivités territoriales de favoriser l'agriculture biologique et, à la grande distribution de préserver son identité ». **Aude Jouanne**

Un défi majeur à relever

Les indicateurs économiques relatifs à la croissance repassent au vert et l'apprentissage progresse. Mais le fort taux de décrochage scolaire et le grand nombre de jeunes sans diplômes restent problématiques dans une région toujours attractive pour les hautes qualifications.

Les chiffres sont têtus. 800 000 jeunes sont en transition vers l'âge adulte en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans cette catégorie de population qui a entre 16 et 29 ans, un tiers est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, alors qu'un quart se retrouve sans qualification et en difficulté d'intégration. Le Vaucluse, particulièrement le bassin d'Avignon, est le département le plus touché de la région, avec près d'un jeune de 20-29 ans sur cinq qui est sans diplôme ; le panorama est similaire dans l'arrière-pays varois, de Saint-Tropez à Brignoles, dans l'est des Bouches-du-Rhône, les quartiers nord de Marseille ou les berges de l'étang de Berre...

Ainsi, alors que le décrochage scolaire touche entre 13 et 15 000 jeunes chaque année, un jeune sur cinq a recours à des prestations sociales pour vivre et l'illettrisme frappe 5 % de cette tranche de population. Invariablement, les enquêtes le rappellent, cette situation est associée à certaines caractéristiques des ménages et de leurs conditions de vie : surreprésentation des familles monoparentales ou nombreuses, taux de chômage élevé des parents, précarité des emplois nourrissent une spirale de l'échec.

Un travail de co-construction

Un mot que repousse avec fermeté Nicolas Froissard, directeur général du Groupe SOS, leader de l'économie sociale et solidaire en Europe. « L'insertion professionnelle des jeunes est dans l'ADN du groupe », souligne-t-il, tout en illus-



trant ses propos avec la réussite d'Acta Vista, à Marseille, association satellite du Groupe SOS fondé et présidé par Jean-Marc Borello (voir p.30). Depuis 15 ans, l'association permet aux personnes en difficultés d'insertion de se construire un avenir en participant à la rénovation de monuments historiques, comme le fort d'Entrecasteaux à Marseille, le château de Port-Miou à Cassis ou l'église Saint-Nicolas à Marignane. 2 000 salariés ont ainsi bénéficié d'une formation aux métiers du BTP dont l'exemple a fait école en France.

L'initiative, comme bien d'autres, passe par un travail de co-construction, au plus près du terrain, en ne cherchant pas à réinventer les choses, mais en privilégiant la souplesse et l'adaptation.

Si les voies de l'économie sociale et solidaire sont un chemin parmi d'autres pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, l'assurance tous risques pour s'insérer reste l'obtention d'un diplôme.

Les apprentis mieux armés

Ainsi, l'an dernier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de 50 % des personnes qui se retrouvaient en situation de sous-emploi avaient mis fin à leur scolarité avant le baccalauréat, tandis que 60 % des actifs avaient à minima le niveau bac. Cependant, « si le niveau des diplômes s'est élevé depuis 30 ans, la structure de l'emploi, en revanche, a connu moins d'évolution », indique Pascale Rouaud, chargée d'enquête au Centre d'études et de recherches sur les qualifications, qui ajoute avec bon sens que « le parcours professionnel des apprentis leur permet de mieux s'en sortir, parce qu'ils ont connu une sélection lors de leur entrée en apprentissage ».

L'empilement et la succession des réformes initiées depuis trois décennies poussent à faire un constat sévère : quels que soient les dispositifs, les moins diplômés sont relégués en queue de files d'attente à l'embauche et sont condamnés à rester au chômage tant que l'on n'approchera pas du plein emploi. Une contradiction que la formation initiale doit résoudre... Louis Crémieux

Les CFA dans la tourmente

Yannick Chenevard, vice-président de la Région Sud en charge de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage, estime que la loi Pénicaud relative à la liberté de choisir son avenir professionnel « privera les Régions de la compétence formation », le gouvernement ayant choisi une logique de gouvernance et de financement les écartant. En attendant de prendre connaissance du texte

voté par le parlement, le financement de plusieurs projets a été suspendu, anticipant une baisse de ressources. Ce gel concerne la construction de l'antenne du CFA du BTP à Draguignan (2,5 M€), la reconstruction du CFA municipal de Salon-de-Provence (3 M€), la construction du campus des métiers portée par la CCI des Alpes-Maritimes (24 M€), mais également les 15 M€ programmés en 2019 pour investir dans les plateaux techniques et pédagogiques bénéficiant à l'apprentissage au sein des lycées professionnels. Autres chantiers menacés, la rénovation des CFA du BTP de Toulon et d'Avignon (15 M€) et la construction du CFA des métiers de la propreté à Marseille (3 M€).

Dans ce bras de fer engagé avec le gouvernement, le président de Région, Renaud Muselier, indique qu'il « s'adaptera à la loi », tout en confirmant l'objectif des 50 000 apprentis promis dans son programme. On en dénombre 32 000 aujourd'hui.





Ville de Marseille

TOURISME

DESTINATION MARSEILLE !

Avec son ensoleillement exceptionnel, sa situation idéale entre mer et collines et son riche patrimoine culturel, Marseille constitue une destination touristique incontournable. « Tourisme urbain et d'affaires, agritourisme, tourisme de nature, tourisme festif, événements culturels, tourisme balnéaire et plaisance, sports de nature, tourisme de découverte économique et visites d'entreprises... Cette réalité confère à Aix-Marseille-Provence un avantage comparatif considérable sur d'autres Métropoles françaises ou européennes », souligne Danielle Milon, vice-présidente au Tourisme de la Métropole Aix-Marseille-Provence et présidente de Provence Tourisme. Et les touristes du monde entier ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, tout comme le magazine *National Geographic* qui, en 2016, classait la cité phocéenne dans le Top 10 mondial des villes Bord de Mer. « Avec 7 millions de touristes, nous figurons parmi les villes les plus attractives dans le pays le plus visité du monde », se félicite Jean-Claude Gaudin, président de la Métropole Aix-Marseille-Provence et maire de Marseille.

Mais ces chiffres ne sont pas uniquement le fruit d'atouts naturels et historiques, ils sont aussi le fruit de choix et d'actions fortes

LE POIDS DE L'HÔTELLERIE

Si le poids du tourisme en général et du tourisme d'affaires en particulier pèse sur les bonnes performances d'ensemble du secteur, ils le doivent en partie au renforcement du parc hôtelier permettant l'accueil de plus grands événements, notamment internationaux.

Aujourd'hui, Marseille compte 128 hôtels (dont quatre 5 étoiles et dix-huit 4 étoiles) pour 8 422 chambres. L'ouverture de trois nouveaux hôtels (Ilot Feuillants, Toyoko Inn et Marseille Chanot) devrait porter la capacité hôtelière de la ville à 9 105 chambres d'ici 2019.

menées par la Ville : dynamisation du centre-ville, agrandissement de la zone de chalandise, rénovation des musées, organisation de grands événements tant culturels (après MP2013, la saison culturelle MP2018 a déjà séduit plus de 155 000 spectateurs lors du week-end d'ouverture) que sportifs (Tour de France, Coupe du monde de rugby, etc.). « Le développement des activités touristiques depuis 20 ans et l'augmentation de nos dessertes ferroviaires et aéroportuaires sont à l'origine de nos excellents résultats. Ils nous placent dans l'élite internationale et s'accompagnent de performances remarquables en matière de tourisme d'affaires, grâce au travail mené par nos

équipes et nos partenaires sur nos équipements de congrès », se félicite Dominique Vlasto, adjointe déléguée au Tourisme, aux Congrès, aux Croisières et à la Promotion de Marseille.

Les vacanciers ne sont pas les seuls à choisir Marseille comme destination et le tourisme d'affaires s'est fortement développé ces dernières années, notamment grâce à trois centres de réunion majeurs : le Palais des congrès et des expositions Marseille Chanot, le Palais du Pharo et le World Trade Center Marseille Provence qui vient de rouvrir ses portes après d'importants travaux de rénovation. En 2017, avec 425 000 journées congressistes et 812 manifestations, « le poids du tourisme d'affaires pèse pour 357 M€ de retombées économiques totales dans notre économie », précise Jean-Claude Gaudin. Et ce chiffre pourrait encore augmenter, les congressistes comme les touristes bénéficiant d'une offre hôtelière qui ne cesse de s'agrandir, de se diversifier et de monter en gamme. ■

AÉROPORT/CROISIÈRES/CONGRÈS

357 M€ DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Avec 7 millions de visiteurs, 18 000 emplois directs et 1 Md€ de retombées économiques, soit 7 % de l'économie locale, le tourisme a le vent en poupe à Marseille. Les principaux indicateurs de performance de la filière soulignent d'ailleurs ces excellents résultats. Le marché de la croisière est à ce sujet assez significatif, puisque le premier port français, entré dans le Top 5 européen, devrait poursuivre sa croissance en 2018. Alors qu'ils n'étaient que 20 000 en 1998, les croisiéristes seront 1,7 million en 2018, avec 530 escales, 32 compagnies de croisière et 89 navires différents.

Autre donnée de choix, celle de l'activité aéroportuaire est également dans le vert. Avec plus de 9 millions de passagers (+6,2 %), l'aéroport Marseille Provence a battu un record historique en 2017, soit 530 000 passagers supplémentaires répartis sur 33 compagnies. Là encore les perspectives sont encourageantes, puisque 12 lignes nouvelles (Budapest, Cracovie, Genève, Athènes, Beyrouth, Alicante) sont prévues entre avril et octobre 2018, ainsi qu'une hausse de 24 % du trafic long courrier.



Ville de Marseille

Positionnée aujourd'hui comme la ville française et méditerranéenne de référence en matière d'organisation de congrès, Marseille a enfin assis une position de choix en matière de tourisme d'affaires l'an passé, avec 425 000 journées congressistes (+26 %) pour 812 manifestations (+38 %). Ce secteur pèse désormais 72 M€ de retombées économiques directes, soit 357 M€ de retombées économiques totales contre 270 M€ en 2016.

Zone industrielle de Fos

La santé en question

Il y a un peu plus d'un an, une équipe de chercheurs franco-américaine publiait les conclusions de l'étude Fos-Epséal menée sur la santé des habitants des communes de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Face à des résultats

inquiétants (notamment 2 fois plus de diabètes et de cancers que dans la population générale française, 40 % d'affections respiratoires et plus de 60 % des habitants qui déclaraient souffrir d'une maladie chronique), l'agence régionale de santé avait saisi l'agence nationale de santé publique, Santé publique France, afin qu'elle analyse cette étude.

Le mois dernier, cette dernière a rendu ses conclusions. « Les résultats de l'étude Fos-Epséal sont à interpréter avec prudence, car il s'est avéré que l'échantillon de personnes interrogées n'était pas représentatif de la population étudiée. Cela limite la portée des résultats obtenus », indique Méлина Le Barbier, responsable de l'unité surveillance des pathologies liées à l'environnement à Santé publique France. Néanmoins, ajoute-t-elle, « malgré ses faiblesses, cette étude vient dans la continuité d'autres études déjà menées sur le territoire et confirme une surreprésentation de certaines pathologies ».

L'observatoire régional de la santé a, par exemple, mesuré, entre 2009 et 2013, une mortalité par cancer chez les hommes supérieure de 34 % à



Usine Alteo

Aux normes dès 2019 ?



En décembre 2015, un arrêté préfectoral autorisait pour 6 années supplémentaires l'usine Alteo de Gardanne à rejeter en mer des effluents liquides dépassant pour 6 paramètres (le pH, les concentrations en aluminium, en

fer et en arsenic, ainsi que deux mesures évaluant la charge en matière organique) les seuils fixés par la réglementation européenne. Or, voilà qu'en mars dernier Alteo annonce que, grâce à une nouvelle installation, elle atteindra dès 2019 les normes de qualité concernant le pH et les concentrations en métaux lourds. « Nous avons investi plus de 6 M€ pour mettre au point un procédé qui injecte du gaz carbonique dans une boucle de circulation de nos eaux résiduelles. Ce gaz jouant le rôle d'un acide, il neutralise la soude présente dans les eaux et responsable du pH élevé, ce qui a pour effet de le diminuer. Cette réaction a aussi pour conséquence de faire précipiter les éléments métalliques que nous récupérons ensuite par filtration », explique Frédéric Ramé, le président d'Alteo.

Une innovation que salue Pierre Aplincourt, président de la délégation départementale de France Nature Environnement, avec néanmoins un peu d'amertume : « Dès 2015, nous disions que les délais accordés à Alteo étaient trop longs. Finalement, nous avons raison. Alteo a rapidement trouvé une solution et va finalement réduire de 99 % la teneur en métaux de ses eaux résiduelles ». Un enthousiasme que ne partage pas Henry Augier, président de l'association Union Calanques Littoral : « Certes, l'effort de l'industriel est là et il est louable mais, même en-dessous des seuils réglementaires, il continuera à rejeter 82 polluants toxiques dans le parc des calanques. C'est le seul parc national au monde dans lequel des rejets industriels sont autorisés ! ». C. H.

celle observée au niveau régional. Méлина Le Barbier souligne également l'approche innovante de l'étude Fos-Epséal : « Au lieu de se baser sur des données médico-administratives, les chercheurs sont allés à la rencontre de la population locale. On est sûr de la santé déclarée, du vécu et cela permet aussi de recenser des symptômes plus légers (maux de tête, irritations oculaires, etc.) que l'on ne retrouve pas dans les données médico-administratives. C'est une approche complémentaire de l'épidémiologie classique, qui permet à la fois d'améliorer le système de surveillance et d'en augmenter sa crédibilité aux yeux de la population qui se sent alors écoutée ». C. H.

Situation hydrologique

Un début d'année rassurant



En région méditerranéenne, les sécheresses estivales n'ont rien d'inhabituel. En revanche, souligne Gilles Blanc, chargé de mission Eau à la direction départementale des territoires de Vaucluse, « ce qui a été exceptionnel en 2017, c'est que la sécheresse s'est prolongée. Sur l'ensemble de la région PACA, on a eu zéro précipitation en septembre et octobre. Dans le Vaucluse, la sécheresse était telle que les mesures de restriction d'eau ont été prolongées jusqu'au 31 décembre ! ». Mais, depuis le début de l'année, la situation s'est légèrement améliorée. « En janvier et en mars, les

précipitations ont été excédentaires », indique le chargé de mission. De quoi recharger les cours d'eau et la couche superficielle des sols, deux paramètres pour lesquels les valeurs sont actuellement dans la moyenne.

Autre point encourageant, l'exceptionnel enneigement de cet hiver. « C'est extrêmement positif pour les départements alpins dont les cours d'eau sont essentiellement alimentés par la neige, ainsi que pour le Rhône, le Verdon et la Durance », se réjouit G. Blanc. La situation des nappes souterraines dans les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var est, elle, plus mitigée. « Les sols étaient telle-

ment secs que si les précipitations ont permis de les recharger, elles n'ont pas été suffisantes pour atteindre les nappes phréatiques qui, elles, ont des niveaux qui sont encore situés sous les normales », précise Gille Blanc. Un déficit pluviométrique en cette fin de printemps, cet été ou à l'automne prochain pourrait donc à nouveau susciter une sécheresse inquiétante. D'autant plus inquiétante que les agriculteurs attendent encore de voir comment les cultures pérennes (vignes, arboriculture) vont réagir cette année suite au stress hydrique qu'elles ont connu l'année dernière. C. H.

Artisanat

Je répare... et ça repart !



« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, environ 8 000 artisans, qu'ils soient cordonniers, tapisiers, réparateurs en électroménager, horlogers ou encore luthiers, sont des artisans de la réparation. Malheureusement, le consommateur n'a pas souvent le réflexe de faire appel à eux, et ce alors que c'est un acte vertueux à plusieurs égards : en réparant, on réduit la quantité de déchets et on économise les matières premières nécessaires à la fabrication d'objets neufs. On fait aussi fonction-

ner l'économie locale au lieu d'acheter un produit fabriqué à l'autre bout de la planète », déplore le président de la CMAR, Jean-Pierre Galvez. L'opération « Répar'acteurs » s'articule en deux volets. Le premier à destination du grand public, avec l'organisation de plusieurs actions de communication, notamment sur les grands événements régionaux comme la Foire de Nice, en mars dernier, ou celle de Gap, en mai, et le second à destination des artisans eux-mêmes. « Nous avons

ordinateurs, smartphones, chaussures, fauteuils, lave-linge... Nombreux sont les objets du quotidien jetés à la poubelle dès lors qu'ils ne fonctionnent plus ou qu'ils sont trop usés. Pourtant, bon nombre d'entre eux pourraient être réparés et ainsi connaître une seconde vie. C'est pour encourager cette démarche, que la chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CMAR) a lancé, avec le soutien de la Région et de l'Ademe, l'opération « Répar'acteurs ».

Eaux usées de Marseille

Ça gaze...

À partir du 1^{er} janvier 2019 sera injecté, dans le réseau de gaz de ville marseillais, du biométhane produit... à partir des eaux usées traitées dans la station d'épuration de Marseille, implantée dans la carrière de Sormiou ! Plus précisément, « lorsqu'on a épuré l'eau, on se retrouve d'une part avec de l'eau saine qui est rejetée dans le milieu naturel et d'autre part avec des résidus, appelés boues d'épuration. Ces boues doivent être asséchées et stabilisées et, lors de ce processus, elles fermentent, produisant alors du gaz. Jusqu'à présent, ce gaz était utilisé pour les besoins énergétiques de la station d'épuration, mais on en produisait plus que nécessaire et cet excédent ne pouvait pas être injecté tel quel dans le réseau urbain », explique Yves Fagherazzi, directeur général du Seramm, filiale du groupe Suez.

Pour l'utiliser, une unité de production de biométhane est actuellement en cours de construction. « Elle permettra de séparer le méthane utilisable des autres gaz (hydrogène sulfuré, gaz carbonique), de le purifier et de lui donner une qualité et un pouvoir énergétiques équivalents au gaz naturel acheté sur le marché mondial », précise Y. Fagherazzi. Coût



de l'investissement : 9,2 M€ financés à la fois par la Métropole Aix-Marseille-Provence (2,65 M€), Suez (2,38 M€) et par des subventions de l'Agence de l'eau, de la Région et de l'Ademe. Un investissement qui n'impactera pas la facture payée par le consommateur pour l'assainissement de l'eau, puisque la vente du biométhane aux opérateurs gaziers devrait permettre de l'amortir en 11 ans. Grâce à cette nouvelle infrastructure, 2 500 foyers pourront être alimentés en énergie verte. L'unité de production de biométhane ayant été conçue avec une possibilité d'accroissement de la production d'environ 30 %, la transformation du méthane en biocarburant pour le réseau de transports en commun (150 bus) est également envisagée dans un avenir proche. C. H.

créé un label Répar'acteurs. Les artisans qui choisissent d'y adhérer – gratuitement – s'engagent dans une démarche qualitative et bénéficient en échange de journées de formation et d'un kit de communication. Ils sont également recensés sur notre site, ce qui leur permet d'améliorer leur visibilité et potentiellement de conquérir une nouvelle clientèle », précise Jean-Pierre Galvez. Pour l'heure, 230 artisans ont adhéré au label et la chambre de métiers espère, d'ici la fin 2019, en compter 320 à 350. C. H.

Parcs nationaux

Le ras-le-bol du personnel



Ces dernières années, les effectifs et les budgets des dix parcs nationaux français sont en chute libre. Une grande source d'inquiétudes pour les employés de ces espaces protégés, dont quatre d'entre eux se trouvent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Calanques, Écrins, Port-Cros et Mercantour). Thomas Lebard, membre du Syndicat national de l'environnement et technicien du Parc national du Mercantour, se dit très pessimiste quant à l'avenir des parcs : « Au Mercantour, nous sommes passés de 92 employés en 2009 à 76 aujourd'hui. Tous les ans, nous perdons entre un à deux postes. Le ministère nous fixe des plafonds d'emploi de plus en plus bas ».

Les missions demandées par l'État restent les mêmes, les fonctionnaires décrivent un quotidien épuisant où « il faut réaliser la même charge de travail, mais plus rapidement et donc moins bien ». Selon le syndicat, les effectifs ont subi une perte d'environ 20 % depuis huit ans. Le 22 mars dernier, près de la moitié des employés des parcs nationaux était en grève pour dénoncer « la casse systématique du service public ». Pour Thomas Lebard, le risque est de perdre peu à peu un patrimoine naturel d'exception : « Si c'était Notre-Dame-de-Paris qui était en danger, beaucoup de citoyens seraient en colère. Cela devrait être pareil pour les parcs nationaux ». Le syndicat a interpellé le ministère pour geler la baisse des effectifs. J. R.

La réussite en solidaire

Dans le monde de l'économie sociale et solidaire, l'entreprise est incontournable. 480 établissements, 16 000 salariés... Sous la houlette de son président fondateur Jean-Marc Borello, Groupe SOS intervient dans de nombreux secteurs pour lutter contre les exclusions.



Entrepreneur, évidemment. Hâbleur, sans doute. Influenceur, assurément. Jean-Marc Borello, aujourd'hui délégué national d'En Marche, a régulièrement fréquenté les allées du pouvoir. Il y a 15 ans, le président de la République a été son étudiant, le patron de Groupe SOS donnait alors des cours à Sciences-Po, après avoir commencé sa carrière professionnelle en 1977 en travaillant dans un centre pour jeunes délinquants aux Ulis, en région parisienne.

Après être passé au cabinet de Gaston Defferre à la mairie de Marseille, il devient chef de cabinet de Gilbert Trigano, fondateur du Club Méditerranée, alors mandaté par le Premier ministre Laurent Fabius d'une mission sur les nouvelles formations. Parallèlement, J.-M. Borello est chargé de mission à la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies. C'est en 1984 que commence l'aventure, avec la création de l'association de lutte contre la toxicomanie, SOS Drogue International, pierre fondatrice du puzzle Groupe SOS.

Leader européen
Se sont ensuite ajoutées et associées différentes pièces pour former un groupe qui a mutualisé la gestion de fonds, la communication et la comp-



tabilité de l'ensemble des associations intégrées ou partenaires au sein d'un groupement d'intérêt économique. Groupe SOS, bébé, carte de visite et réussite de Jean-Marc Borello, est aujourd'hui devenu *leader* de l'économie sociale en Europe. Présent dans huit secteurs - jeunesse, emploi, solidarités, seniors, santé, culture, transition écologique et action internationale -, la liste de ses « antennes » dans les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans l'Hexagone ressemble à un long, très long inventaire à la Prévert.

S'y mêlent entreprises d'insertion, boutiques de commerce équitable, centres d'accueil pour jeunes en difficulté... auxquels on peut ajouter des maisons de retraite, des établissements hospitaliers et des incursions chez les traiteurs ou dans l'événementiel. C'est ainsi que le groupe

va reprendre, avec le cuisinier Thierry Marx - un proche -, chef du traiteur d'insertion Té-Créateur d'Instants, la concession du Pavillon Élysée, délivrée par la mairie de Paris.

Capitaliste d'intérêt général

« J'aurai mis 35 ans pour traverser les Champs », lance, amusé, Jean-Marc Borello, qui n'oublie pas qu'à ses débuts, au milieu des années 80, il avait géré, avec un succès relatif, le Pavillon Ledoyen pour le groupe de la reine de la nuit, la chanteuse Régine. Cette implantation au cœur de Paris n'est pas une revanche, mais elle prouve que Groupe SOS, « sans actionnaires, ni dividendes, obtient des résultats », se félicite le patron solidaire, récompensé en 2016 au Forum de Davos par le prix de « l'entrepreneur social de l'année ». « Passionné par l'entreprise », il plaide pour un « dialogue entre économie sociale et entreprises classiques », et rappelle fermement « qu'avant de distribuer les richesses, il faut d'abord les produire ».

Groupe SOS, où « 100 % des bénéficiaires sont réinvestis », témoigne des possibilités de cette réussite solidaire. Il est le fruit des paris tentés et gagnés d'un patron, né à Gardanne, petit-fils d'une poissonnière de l'Estaque - son père était militaire, sa mère travaillait chez Pechiney -, et dont les livres préférés sont *L'étranger* de Camus, *La Nausée* de Sartre et *L'Immoraliste* de Gide. Jean-Marc Borello avait annoncé sa retraite pour 2017. À l'évidence, il n'a pas une âme de « décrocheur » et semble plus que jamais animé par l'envie de continuer à écrire, avec Groupe SOS, en maintenant « En Marche » le livre de ses nombreuses vies. **Louis Crémieux**



Privilégier l'individu

Lan dernier, 29 367 contrats aidés étaient recensés en PACA, dont 14 267 pour les seules Bouches-du-Rhône. Sur le plan national, alors que l'on avait frôlé la barre des 460 000 en 2016, leur nombre sera de 200 000 en 2018. À la suite des réactions provoquées par cette baisse décidée par le gouvernement, Jean-Marc Borello a remis un rapport, *Donnons-nous les moyens de l'in-*

clusion, fruit d'un travail qui synthétise l'audition de quelque 400 personnes, à la ministre du Travail, Murielle Pénicaud. « Ces emplois servaient à faire baisser artificiellement les chiffres du chômage. Aujourd'hui, bien qu'il y ait moins de contrats aidés, le chômage baisse réellement », tranche le rapporteur, qui plaide pour les « parcours emploi compétence. » « Il faut aller chercher ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, poursuit J.-M. Borello, cibler les personnes qui ont le plus besoin d'aide et mettre plus de moyens pour les accompagner, en comprenant que le monde a changé. » Traduction : pour lutter efficacement contre l'exclusion, il faut réorienter judicieusement les moyens, afin de faire de l'inclusion en privilégiant l'aide aux individus, et non pas l'aide aux structures.

SPIRALE

imprimerie créative

L'imprimeur référent dans le monde des arts graphiques.
Concepteur, imprimeur et fabricant... Spirale est la solution !

NOTRE SAVOIR-FAIRE EN OFFSET ET NUMÉRIQUE



- AFFICHE • FLYER • CARTE DE VISITE • CHEMISE • CALENDRIER • PLAQUETTE
- DÉPLIANT • CARNET • IMPRESSION PANTONE • MAGAZINE • CATALOGUE • LIVRE...

NOTRE SAVOIR-FAIRE EN PACKAGING ET SIGNALÉTIQUE



- PANNEAU AKILUX • PANNEAU DIBOND • BÂCHE • ROLL'UP • KAKEMONO • ADHÉSIF VÉHICULE
- ADHÉSIF VITRINE • DÉCOUPE DE LETTRES • STICKERS • GOODIES...

AVEC SPIRALE, ON PEUT TOUT IMAGINER !



Tél. 04 42 11 80 00 - spiraleimprimerie@wanadoo.fr
www.spirale-imprimerie.com

ISTRES : 1, allée de Montgolfier
ENTRESSEN : 19, Ronde des Saules
SALON-DE-PROVENCE : Impasse De Dion Bouton - ZAC de la Crau



Chorégies d'Orange

La Région prend la main

Programmé cet été, du 20 juin au 4 août, le festival d'art lyrique des Chorégies d'Orange souffrait, depuis plusieurs années déjà, d'une situation financière inquiétante. « J'ai longtemps tiré la sonnette d'alarme », rappelle Raymond Duffaut, l'ancien directeur des Chorégies. « Lorsque j'en ai pris la direction en 1981, le taux d'autofinancement était de 52 %.

Malgré l'augmentation des coûts et des subventions qui restaient identiques, nous étions montés à 87 % en 2015, lorsque je suis parti. C'est le taux le plus élevé en France pour une manifestation culturelle. » Et depuis le départ de R. Duffaut, les choses ne se sont pas améliorées, bien au contraire.

À quelques semaines du début de l'édition 2018, la situation était si critique que la Région Sud a décidé d'intervenir. « L'association qui porte les Chorégies accusait un déficit d'exploitation cumulé de plus de 1,5 M€ (...) et se trouvait en situation de quasi cessation de paiement », indique le président de Région, Renaud Muselier. Pour remédier à cette situation, R. Muselier a proposé aux autres collectivités partenaires (le Département de Vaucluse et la Ville d'Orange) la création d'une Société publique locale (SPL). « Après analyse de nos services juridiques et un audit financier, la future SPL, dont la Région sera l'actionnaire majoritaire, fera une offre de reprise du fonds de commerce qui garan-



Manufacture Brun de Vian-Tiran L'étoffe d'un musée

Installée depuis plus de deux siècles à l'Isle-sur-la-Sorgue et spécialisée dans la transformation des fibres textiles rares, la manufacture Brun de Vian-Tiran a décidé de prendre le virage du tourisme industriel et ouvrira, en juillet, son musée sensoriel des fibres nobles. « Notre objectif avec ce musée, c'est de devenir une marque non plus reconnue par les seuls professionnels, mais aussi par le grand public. Certains de nos consommateurs ont nos produits dans leurs armoires, mais ne savent même pas qu'ils viennent de chez nous ! Nous voulons changer cela ; gagner en notoriété constitue une garantie pour notre avenir », explique Jean-Louis Brun, directeur général de la manufacture et 8^e génération à la tête de cette entreprise familiale.

Pour autant, le musée Brun de Vian-Tiran n'a pas pour vocation de retracer l'histoire de l'entreprise. « L'idée, c'est plutôt de raconter l'histoire de la fibre, de montrer au public ce que l'on fait tous les jours. Le visiteur pourra voir, toucher, sentir et entendre toutes les étapes du travail que nous réalisons, de la balle de laine qui arrive dans notre manufacture en provenance de Camargue, de Bolivie ou de Mongolie, jusqu'au textile fini », détaille le directeur. Pour accueillir son musée, qui s'entendra sur 460 m² (dont 160 m² de boutique), l'entreprise a racheté un bâtiment contigu à la manufacture et travaillé avec l'agence Abaque, agence qui a déjà conçu plusieurs musées industriels, dont celui de Michelin à Clermont-Ferrand. Le musée espère 30 000 visiteurs annuels. C. H.

tira, en termes de reprise des emplois, des contrats, de la marque et d'apurement des dettes, la solution la plus optimisée et la plus sécurisée pour les deniers publics », précise le président de Région. Une initiative que salue Raymond Duffaut : « On a enfin pris la mesure du problème et trouvé une solution ». Néanmoins, prévient-il, « sauver les Chorégies ne passera que par une augmentation des subventions ». Pour l'heure, aucune annonce en ce sens n'a été faite, mais la saison 2018 aura bel et bien lieu. « Nous ne toucherons pas à la programmation. L'ensemble des spectacles initialement annoncés seront donc tenus », rassure Renaud Muselier. C. H.

Festival du Film de Science-Fiction

Une première à Martigues



Trois, deux, un, décollage ! Du 27 au 30 avril, le Festival du Film de Science-Fiction au Pays de Martigues vous emmène sur la planète fantastique de la science-fiction. Un festival tout nouveau, mais déjà ambitieux, mis sur pied notamment par Patrice Girod, passionné de science-fiction et grand spécialiste de la saga *Star Wars* en France. Au programme : projections de films, expositions, débats... Le tout parrainé par le grand Joe Dante, réalisateur des films *Gremlins*, *Explorers* ou encore *L'Aventure Intérieure*. Le théâtre des Salins, à Martigues, projettera des films culte, des succès du box-office et des productions récentes sur le

thème « Demain l'humain » avec, notamment, *La Planète des singes*, *Bienvenue à Gattaca* ou *Serenity*. « Nous souhaitons transmettre notre passion du cinéma et de l'univers de la science-fiction à tous, mais surtout aux plus jeunes. Nous aimerions les éveiller et leur montrer que le futur est entre leurs mains », s'enthousiasme l'organisateur.

Car ce passionné en est sûr, la science-fiction peut provoquer des vocations : « Si Steve Jobs a inventé l'iPhone et l'iPad, c'est parce qu'il a regardé *Star Trek* quand il était jeune ! ». La Space'Halle, la Halle de Martigues rebaptisée pour l'occasion, accueillera des débats sur la « réalité » du futur, une exposition d'objets issus des plus grands *blockbusters* de la pop culture, un stand de réalité augmentée qui permettra aux visiteurs d'expérimenter un voyage dans une galaxie lointaine, un stand photo et des ateliers de jeux de société. Au sein de l'espace librairie, Joe Dante et Paul Shipper, illustrateur de célèbres affiches de films de science-fiction, dédicaceront l'affiche du festival. Samedi 28 et Lundi 31 avril, la Space'Halle se transformera en station musicale interstellaire pour deux soirées électro où les fêtards seront invités à venir vêtus de leur plus beaux *cosplays* (costume de ses personnages de fiction préférés). Les organisateurs attendent entre 8 000 et 12 000 visiteurs sur toute la durée du festival. M. P.

Aubagne en 1895



Le 19 mai prochain aura lieu, à Aubagne, la journée de festivités *Il était une fois Aubagne en 1895*. « Cette manifestation est née en 2015, à l'occasion de la célébration des 120 ans de la naissance de Marcel Pagnol. Depuis, c'est devenu un rendez-vous incontournable, placé sous le signe de la Belle Époque et des contemporains de Pagnol », explique Isabelle Martins, à la direction des affaires culturelles de la Ville d'Aubagne. Après une édition consacrée, l'année dernière, aux transports terrestres, l'édition 2018 amènera les visiteurs dans les airs. Une exposition sera ainsi consacrée aux pionniers de l'aéronautique, parmi lesquels Rolland Garros, Louis Blériot ou encore Ernest Burri. Une montgolfière, installée sur le stade de Latrre de Tassigny, permettra aux visiteurs de prendre de la hauteur et de découvrir la sensation unique d'un vol en ballon. « Un fil rouge sur le mariage à la Belle Époque, avec défilé d'un couple de mariés et expositions consacrées aux traditions du mariage en Provence constituera également l'un des événements de cette édition », détaille Isabelle Martins. Enfin, une quarantaine de vieux métiers seront présentés, tandis que deux *abrivados* (lâchers de taureaux) seront organisés. Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus. C. H.

Picasso revisité

Jusqu'au 24 juin, le centre de la Vieille-Charité, à Marseille, accueille l'exposition *Picasso, voyages imaginaires*. Pour apporter du piment à sa découverte, le chef nomade Emmanuel Perrodin a imaginé des repas nocturnes lors desquels il fait dialoguer sa cuisine et les œuvres présentées. « L'idée, ce n'est pas de reproduire telle ou telle œuvre de Picasso, mais de s'en inspirer, de proposer un cheminement, une manière différente de la regarder », explique le cuisinier-artiste. Pour ces repas artistiques - les prochains auront lieu les 24 et 25 avril, puis les 29 et 30 mai -, le chef a choisi de s'inspirer des *Baigneurs*, la sculpture de Picasso exposée dans la chapelle de la Vieille-Charité où se tient le dîner, de la *Nature morte aux deux poulpes et aux deux sèches*, ainsi que d'un objet cultuel de l'époque créto-minoenne appartenant au fonds du musée d'Archéologie méditerranéenne. Au menu du poulpe, forcément, mais aussi du taureau, pour évoquer le Minotaure qui a tant inspiré Picasso, ou encore du lapin, un mets qui évoque l'Espagne, dont est natif l'artiste. À l'instar du titre de l'exposition, c'est à un voyage immobile, un voyage imaginaire que sont invités les participants. Plusieurs visites dégustées sont également organisées au déjeuner, ainsi qu'une grande soirée musicale, festive et culinaire le 24 juin pour clôturer l'exposition. C. H.



www.tourisme-dracenie.com

LA DRACÉNIÉ,

TERRES DE LOISIRS

PARCS de LOISIRS

DRACÉNIÉ PROVENCE

À VIDAUBAN : 2ha de bacs, jeux d'eau, WaterJump... unique dans la région !

la vigne à vélo en Dracénié

DE DRAGUIGNAN AUX ARCS-SUR-ARGENS : Très bientôt 15km de voies vertes à pied, à vélo, en rollers...

Nice Se recueillir au Japon



Depuis presque 10 ans, le photographe belge Olivier Robert parcourt le Japon et ses sites sacrés. Ses tirages en noir et blanc retracent les deux volets de son projet. Le premier est dédié à l'influence de l'homme sur le paysage religieux japonais. Et le second aux statues bouddhiques, dont certaines sont cachées du grand public car d'une trop grande valeur. L'exposition *Statuaire et sites sacrés du Japon* veut transformer la photographie en une nouvelle forme

de méditation. Olivier Robert souhaite emmener le visiteur sur le chemin d'un sacré bien différent de l'occidental.

Jusqu'au 28 mai www.arts-asiatiques.com

Nîmes Wolfgang Tillmans



Qu'est-ce qui est différent est le nom de l'exposition qui met pour la première fois en lumière, en France, le travail du photographe allemand Wolfgang Tillmans. Né en 1968, vivant aujourd'hui entre Berlin et Londres, cet artiste ne veut pas se fondre dans un seul genre. Natures mortes, paysages, portraits, Tillmans capture tout ce qui passe sous ses yeux. À travers ses clichés, il veut remettre en question la représentation du corps humain, la manière dont on le conforme aux codes sociaux. Vêtements, normes, nourriture, tout est bon pour faire réfléchir. Cette exposition au Carré d'art-Musée d'art contemporain associe ses œuvres les plus récentes, dont certaines réalisées en Afrique, aux plus anciennes.

Jusqu'au 16 septembre info@carreartmusee.com

Saint-Paul-de-Vence Plus de lumière



Lee Bae travaille uniquement la couleur noire, plus précisément avec du charbon de bois. Cet artiste Sud-Coréen, né en 1956, vit et travaille aujourd'hui à Paris. Il est considéré comme l'un des plus grands artistes coréens de notre époque. Avec l'exposition *Plus de lumière*, il pose ses bagages à la fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, pour présenter ses œuvres épurées spécialement imaginées pour l'espace et la lumière du site. Lee Bae a construit son style autour d'un mélange subtil

entre l'art abstrait occidental et l'art traditionnel coréen. Entre formes et matériaux, temporalité et surgissement du geste, d'une attitude entre corps et nature, tout dans l'œuvre de Lee Bae est l'expression de la vitalité, de la force et de l'énergie. Et sous ses doigts, le noir devient la couleur la plus vive.

Jusqu'au 17 juin www.fondation-maeght.com

Arles Alfred Latour se multiplie



Trois lieux, trois expositions rendent hommage à cet artiste touche-à-tout du XX^e siècle. Au détour d'une ruelle, Alfred Latour prend un cliché, grave ses paysages favoris ou encore peint le soleil de manière épurée. L'exposition *Les gestes d'un homme libre*, à l'espace Van-Gogh, retrace la carrière de l'homme et ses mains de génie. Toujours en quête d'innovation, il inspire les plus grands couturiers et publicitaires de son temps. Le musée Réattu expose ses œuvres photographiques dans l'exposition *Cadrer son temps*. Latour s'amuse à mélanger les genres et utilise ses talents de peintre pour ajouter des mises en scène sur ses images en noir et blanc. « Le photographe cherche à faire de la peinture », affirmait-il. Une chance pour lui, il peut faire les deux ! Enfin, la maison des Consuls, à Eygalières, présente, pour la première fois, ses photographies souvenirs du village où il vécut.

Jusqu'au 2 mai et 30 septembre à Arles, et jusqu'au 2 septembre à Eygalières

www.alfred-latour.org

Buffet amoureux Saint-Rémy-de-Provence

Les œuvres de Bernard Buffet présentées dans l'exposition du musée Estrine appartiennent à une collection toute particulière. Elles ont, pour la majorité, été offertes par l'artiste à son compagnon Pierre Bergé. Pendant huit ans, les deux hommes vivent une idylle parfaite. Des années très fécondes pour Bernard Buffet. L'artiste travaille tel un forçat, enfermé dans son atelier. De cet amour naissent une vingtaine de tableaux qui offrent un raccourci de l'évolution de l'art de Buffet de la fin des années 1940 à la fin des années 1950. Après leur rupture, Pierre Bergé décide tout de même de conserver les œuvres de son amant. Ces nus, portraits, natures mortes et paysages sont le témoin de sa vie passée avec l'artiste.

Jusqu'au 23 septembre www.musee-estrine.fr



Landscape Paysage Isle-sur-la-Sorgue

Qu'importe où nous décidons de poser nos yeux, les œuvres d'Hilary Dymond ne représentent qu'une seule et même thématique : les paysages. La rétrospective *Landscape Paysage* qu'organise le musée Campredon-Centre d'art, retrace le travail sériel, voire obsessionnel, de cette artiste galloise pour la nature.

Hilary Dymond investit des sujets qu'elle peint jusqu'à épuisement, les *Fields* (1995-2000), les *Lakes* (1995-2000), les *Mountains* (2003-2006), *Venice* (2010-2013) et, plus récemment, *Méditerranée* en 2015. Une bouffée d'air frais dans chacune de ses œuvres qui tiennent à représenter le plus fidèlement possible la nature. Pas un seul être humain ne vient gâcher le silence de ses forêts, où l'on entendrait presque le vent souffler.

Jusqu'au 17 juin www.campredoncentredart.com



Une histoire d'or

L'exposition *Or*, au MuCEM, porte bien son nom. Plus de 600 pièces faites de ce matériau, lingots, pépites, masques, objets rituels et bien sûr bijoux, sont rassemblées pour répondre à une seule question : « Pourquoi l'homme est-il fasciné par l'or ? ». Le spectateur remonte le temps pour retourner à l'origine de l'or et de son utilisation. Un voyage dans l'histoire de l'art au fil de l'or, qui retrace l'histoire de ce matériau si convoité pour sa valeur, mais aussi sa plasticité pour les arts. Les amateurs de bijoux pourront admirer les plus beaux appareils à défaut de les porter. Cette exposition crée un dialogue entre le sacré, l'histoire et l'art contemporain, pour que vous ne regardiez plus jamais de la même manière votre bijou fétiche.

Jusqu'au 10 septembre www.museum.org

Marseille



Nicolas de Staël

Aix-en-Provence

« Je vous donne là, avec ce que vous avez, de quoi faire la plus belle exposition que je n'ai jamais faite », écrit Nicolas de Staël à son marchand américain, avant son exposition à New-York en 1954. Ces œuvres, 71 peintures et 26 dessins, sont celles qu'il avait réalisées lors de son séjour en Provence, entre juillet 1953 et octobre 1954, et qui sont réunies à l'hôtel de Caumont, dans le cadre de l'exposition *En Provence*. Durant cette période qui a marqué un tournant dans sa vie et son œuvre, l'artiste a puisé son énergie dans ses ateliers de Lagnes et de Ménerbes. Peintures à l'huile de nus, inspirées par son état passionnel et sa relation amoureuse du moment, ou de paysages sublimés par la lumière du midi, une exposition riche en couleurs.

Jusqu'au 23 septembre www.caumont-centredart.com





AUBAGNE À LA BELLE ÉPOQUE

SAMEDI 19 MAI 2020
Vivez une journée de mariage
au temps des pionniers de l'aviation



Plus d'informations sur www.aubagne.fr/1895 |



© Digital Vision/Thinkstock • Graphisme : Stéphanie Magnani

WHAT'S UP! FESTIVAL

12 MAI

WORKSHOPS

BATTLE DE DANSE

GRAFFITI

SCÈNE OUVERTE



**AUTRE
SCÈNE**
DU GRAND AVIGNON

vedène

VEDÈNE LAUTRESCENE.COM
INFORMATIONS ET BILLETTERIE 04 90 31 07 75

WHATSUPFESTIVAL

RETOUR
SOMMAIRE

grand
avignon
communauté d'agglomération